

La Gazette du Nord

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 28 — No 1

VAL D'OR, VENDREDI, LE 29 NOVEMBRE 1946

Le Séminaire de Québec

Cinq sous le numéro

C'est fait : Val d'Or aura son Hôpital !

Délégation à Ottawa

Une délégation formée de représentant de la Chambre de Commerce, de représentants des villes de Bourlamaque et de Val d'Or; de représentants de la Jeune Chambre et d'employés de mines se rendra très prochainement à Ottawa pour rencontrer le comité spécial fédéral qui s'occupe des affaires minières et qui est composé des honorables Ilsley, ministre des Finances; Howe, ministre de la Reconstruction et de Glen, ministre des Mines.

M. Tourigny a ajouter qu'il a reçu une demande téléphonique de la Chambre de Commerce de Noranda demandant de faire partie du groupe.

Le but de ce déplacement est d'aller expliquer à ces messieurs du comité spécial fédéral la situation précaire dans laquelle se trouvent 120,000 personnes habitant notre district minier et de l'urgence qu'il y a pour qu'on fasse quelque chose pour eux.

La délégation fera valoir le point de vue du public en général et non point le point de vue technique des directeurs de mines. En l'occurrence, le public

ce n'est autre chose que l'armée de prospecteurs, mineurs, promoteurs et les milliers de détenteurs de parts qui ont édifié, qui a permis au Canada de passer au travers la plus grande dépression jamais encore vue, mieux que n'importe quel pays au monde. Ce public représente tous ceux qui sont venus s'établir dans le district minier, qui s'y sont lancé en affaire et dont la prospérité dépend directement sur la prospérité des mines.

La délégation attirera une attention particulière sur le district des mines d'or de la province de Québec qui a démontré un plus fort développement que n'importe quel autre endroit dans le Dominion durant les dernières années et qui est passible de perdre le plus si on ne fait pas quelque chose pour leur venir en aide.

Avec la dévaluation de cinq sous du dollar canadien sur le marché libre il n'y a pas de raisons pour que les producteurs ne bénéficient pas d'un rabais identique.

En marge de l'incendie de Malartic

Une initiative digne de mérite est celle de M. Chas.-A. Magnan, qui dès lundi matin, battait le pavé de Malartic pour ramasser une somme, nécessaire à l'achat de vêtements sacerdotaux, vases sacrés et accessoires nécessaires au culte pour remplacer ces objets qui furent détruits dans l'incendie de la nuit de lundi.

Lundi soir M. Magnan avait en mains la somme de \$1,700.00 grâce à la générosité des marchands et professionnels locaux.

En outre de cette marque de dévouement, M. Magnan a aussi mis à la disposition du clergé sa salle de Théâtre pour les offices religieux de la semaine. Le dimanche ces offices auront lieu dans le soubassement de l'école catholique.

Des dindes!!! messieurs, dames!!!

Eh bien oui, messieurs dames, vous savez pertinemment que les dindes seront rares dans le temps des fêtes. (Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles!) Je veux dire des vrais dindes qui se mangent comme le veut la tradition au réveillon ou au grand dîner de la Noël et du Jour de l'An. Avertis de cette situation et dans le double but d'aider à la population et à la terminaison de leur construction déjà avancée, les Chevaliers de Colomb ont cru bon d'organiser un tirage dans ce sens, vu qu'ils ont pu mettre la main sur une bonne quantité de ces oiseaux de basse cour avant qu'ils ne s'envolent pour d'autres lieux.

Mais ce n'est pas tout il y aura des boîtes de surprises à gagner et vous savez comme les boîtes de surprises elles aussi sont difficiles à trouver aux alentours des Fêtes.

Et plus encore, ce tirage aura lieu dans les nouveaux locaux des Chevaliers de Colomb, dans leur nouvel et spacieux immeuble, situé sur la 7ème rue, à quelques pas au sud de la 3ème avenue, en face de la patinoire.

Vous êtes sans doute anxieux de savoir quand. Voici les dates qu'on s'en souviendra. Dimanche le 15 décembre, dans l'après-midi et dans la soirée; lundi, le 16 décembre, et le 17 décembre.

Qu'on se le dise! A moi la dinde!

Extrait d'une lettre de Sa Grandeur Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, à M. le Chanoine Gaspard Forest, curé de la paroisse St-Sauveur-les-Mines de Val d'Or.

Evêché d'Amos, Abitibi. Amos, le 25 novembre 1946. Monsieur le Chanoine Gaspard Forest, Curé de Val d'Or. Monsieur le Curé,

Il vous sera sans doute agréable de recevoir la copie des documents que j'adresse à la Révérende Mère Supérieure Provinciale des Filles de la Sagesse, à l'Honorable Dr Paquet et à Son Honneur le Maire de Val d'Or, concernant l'acceptation de l'Hôpital Saint-Sauveur, par les Filles de la Sagesse.

C'est une nouvelle qui vous réjouira, je le sais, parce que tout le monde connaît le zèle que vous avez apporté à ce projet d'établissement d'un hôpital à Val d'Or. Espérons, comme je le dis à Monsieur le Maire, que cette fois nos démarches et nos efforts seront couronnés de succès.

Croyez-moi, Monsieur le Chanoine, votre tout dévoué en N.S., (Signé) J.-A. DESMARAIS, évêque d'Amos.

Evêché d'Amos, Abitibi. Amos, le 25 novembre 1946. Son Honneur J.-E. Bérard, Maire de Val d'Or. Monsieur le Maire,

Il y a un mois, lorsque sur la demande de votre Conseil vous m'avez écrit pour savoir si j'avais reçu une réponse de la Communauté Religieuse à laquelle nous avions demandé d'accepter l'hôpital Saint-Sauveur de Val d'Or, je ne pouvais rien vous dire parce que comme vous, j'attendais des nouvelles.

Notre attente ne devait pas se prolonger bien longtemps puisque le 5 novembre courant la Révérende Mère Provinciale des Filles de la Sagesse m'apprenait l'heureuse nouvelle que sa communauté consentait à accepter notre demande aux conditions que je lui faisais connaître dans ma lettre du 9 août dernier.

Je suis assuré que non seulement le Conseil mais toute la population de Val d'Or se réjouira de cette nouvelle et je suppose bien que vous ne tarderez pas à profiter des bonnes dispositions de tous pour poursuivre le plus efficacement possible le travail d'organisation qu'il vous faudra faire pour préparer les voies à la venue des Religieuses et à la construction de votre hôpital.

Le Séminaire de Québec
Cinq sous le numéro
Espérons cette fois nos espérance ne pas déçues et que nous réussions à réaliser votre projet d'hôpital, même si les entraves de construction sont extrêmement difficiles dans les temps que nous traversons.

Croyez-moi, Monsieur le Maire, votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

Mgr J.-A. DESMARAIS, évêque d'Amos.

Lettre de Sa Grandeur Mgr Desmarais à l'honorable ministre de la Santé, à Québec.

Evêché d'Amos, Abitibi. Amos, le 25 novembre 1946. L'Honorable Dr Albini Paquet, Ministère de la Santé, Hôtel du Parlement, Québec.

Monsieur le Ministre, Il m'est agréable de porter à (suite à la page 2)

Voyage à Montréal

Le président, Me Lucien Tourigny fit savoir aux membres que toutes les Chambres de Commerce du district avaient reçu avec enthousiasme la nouvelle du projet d'un voyage à Montréal par train sur l'invitation du Montreal Board of Trade.

La semaine dernière M. Tourigny a reçu un télégramme de M. Frank Coates, du Montreal Board of Trade, lui demandant une réponse définitive, afin qu'ils puissent procéder à l'organisation d'un train spécial.

La réponse est que la Chambre peut assurer définitivement le nombre de personnes requises pour mobiliser un train spécial dont la capacité maximum est de 150 personnes.

Chaque Chambre devra se former un comité pour contrôler les applications des membres désirant faire le voyage.

M. Bouffard assura le président qu'il n'y avait pas de danger de réussir le nombre désiré parce que pour sa part il pouvait garantir un certain nombre d'hôteliers du nord qui doivent se rendre à Montréal pour l'Exposition provinciale de l'hôtellerie dont les dates coïncide avec le voyage, soit les 15-16-17 janvier.

Voici le détail du programme tracé par le Montreal Board of Trade pour le voyage :

MARDI, 14 janvier : Départ de Noranda environ une heure après le train régulier; MERCREDI, 15 janvier : Réception et dîner offert par la Ville de Montréal, soit à l'hôtel Windsor, soit au Mount-Royal; JEUDI, 16 janvier : Assistance à la partie de hockey disputée entre Canadiens et Toronto Maple Leafs; VENDREDI, 17 janvier : (suite à la page 10)

Chemins d'hiver

Il est temps et grand temps de penser à l'entretien de nos routes pour l'hiver et M. Armand Bouffard, président de ce comité s'en occupe activement. "La Chambre de Commerce a été avisée par le Département des Mines qu'il était prêt à fournir la somme de \$200 du mille pour l'ouverture hivernale de la route conduisant de la fourche de Louvicourt à Senneterre, soit une distance de 23 milles" de dire M. Armand Bouffard.

Il ajoute que des négociations sont en cours entre les Chambres de Commerce de Senneterre et de Val d'Or et il espère qu'on pourra maintenir ouverte la route de Senneterre tout le long de l'hiver.

M. Bouffard ajoute que le tout dépendra des souscriptions récoltées à cet effet.

Il ajouta que durant les dix premiers jours, les souscriptions entraient assez régulièrement, mais qu'il s'est opéré un ralenti au cours des derniers jours.

On prie le public de faire parvenir leurs souscriptions sans délai. Relisez la circulaire que vous avez reçu à cet effet et mallez votre souscription dans le plus court délai. L'hiver est ici pour demeurer, cela ne fait pas de

L'hôpital de Val d'Or

La nouvelle définitive de la construction d'un hôpital de 50 lits à Val d'Or, projet proné par la Chambre de Commerce de Val d'Or fut sans contredit le clou de l'assemblée hebdomadaire de ce corps public réuni, mercredi soir, à l'hôtel Val d'Or, sous la présidence de Me Lucien Tourigny.

La nouvelle fut transmise aux membres par le maire J.-E. Bérard, qui fit la lecture d'une lettre de Mgr Desmarais le mettant au courant de l'acceptation définitive des Filles de la Sagesse de prendre la direction de l'hôpital et l'assurance des crédits votés tant par le ministère de la Santé, que des mines et des religieuses pour défrayer le coût de cette construction qui se chiffrera à quelque \$350,000. On lira ailleurs dans les colonnes du journal le détail de la lettre de Mgr Desmarais à M. le maire.

doute et d'ici quelques jours il nous faudra octroyer le contrat définitivement.

"Il y va de l'intérêt général, de dire M. Bouffard, faites votre part."

CAFE BOUILLON

en face du Bureau de Poste

SPECIALITES : fèves au lard, spaghetti — repas légers

CUISINE CANADIENNE

Déjeuner servi de 6 h. 30 à 9 heures

Musique française

La musique, l'expression des sentiments humains selon une certaine technique du son qui apporte satisfaction à l'un des sens de l'homme, est quelque chose d'international, d'humain. Mais, comme pour toute autre réaction devant les données de la nature, divers groupes d'hommes sentent différemment l'émoi qui provient de sources apparemment similaires. C'est l'incarnation très simple de l'aphorisme bien-aimé des philosophes: on agit comme on est. Si l'on est de nature violente, on agit violemment; si l'on est né doux, les actes que l'on pose sont empreints de mansuétude.

On peut donc parler de musique française, en ce sens que des auteurs d'une certaine mentalité, d'un tempérament particulier, ont exprimé musicalement des sentiments qui révèlent une âme et un cœur français.

Il n'est pas nécessaire d'être techniciens en musique, pour juger la différence, j'oserais dire abyssale, qui sépare un Léo Delibes, un Jules Massenet, un Claude Debussy ou un Maurice Ravel, de compositeurs comme Richard Wagner et Louis Von Beethoven, ou encore comme Petrovitch Moussorgsky ou le plus immédiat Prokofief.

Deux tempéraments, même trois, s'expriment dans les oeuvres de ces géants de la facture musicale, avec les modalités et les parentés de chacun de ces scripteurs d'harmonique.

Samedi, le 23 novembre, le Metropolitan Opera nous servait de la musique bien française et réussissait — ce que l'on souhaite voir répéter très souvent — une homogénéité très appréciable: on a joué, sur la scène du Metropolitan, l'opéra-comique Lakmé, livret de E. Gouinnet et Ph. Gille, musique de Léo Delibes.

M. Louis Fourestier, de l'Opéra Comique de Paris, dirigeait l'orchestre. Les rôles de Lakmé, de Gérald et de Frédéric furent interprétés respectivement par Lill Pons, Raoul Jobin, Martial Singher.

Les radiophiles, qui ont synthonisé CKVD, par cette froide après-midi de samedi dernier, ont dû sentir la chaleur du sang français les reconforter. Ce fut délicieux!... Beaucoup de clarté musicale et de chaleur dans l'interprétation.

Et l'on comprend qu'il en soit ainsi.

Un excellent chanteur d'opéra doit posséder, et manier avec une certaine perfection, la langue dans laquelle a été écrit le livret. Mais il est incontestable que cette perfection demeure encore entachée d'une trop grande relativité chez la forte majorité. Cette limite du cerveau humain à assimiler une entité ethnique étrangère se trahit ou bien par un manque de compréhension du texte même — je parle de nuances — ou encore par une déféctuosité incorrigible dans l'accent.

Samedi dernier, Lakmé n'a pas beaucoup souffert, sous ce rap-

DEMANGEAISON ARRETÉE en un clin d'oeil ou argent remis. Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la Prescription D.D.D. liquide, médicamentée, pure, rafraichissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D.

C'est fait, Val d'Or...

(suite de la première page)

La Révérende Mère Provinciale des Filles de la Sagesse a reçu de ses supérieures majeures de France l'autorisation d'accepter la direction de l'Hôpital Saint-Sauveur de Val d'Or. Vous trouverez sous ce pli des copies de sa lettre et de celle que j'adresse à Son Honneur le Maire de Val d'Or à ce sujet.

Il est évident que s'il nous est permis d'entrevoir la réalisation de ce projet, c'est grâce à l'octroi généreux que vous avez daigné accorder à Val d'Or de la part du Gouvernement. Je profite de la présente pour vous

porter, et pas du tout dans ses personnages premiers. Il ne s'agit pas ici du jugement porté par un critique musical dont c'est le métier de tout déchiqueter, et ayant à son actif des connaissances de technicalité très exactes. Les radiophiles, même avisés, ont pu être pleinement satisfaits. Que dire de l'auditoire du luxueux théâtre de New-York? Ce qu'ils ont dû en avoir pour leur argent, ceux qui comprenaient suffisamment le français, quand on connaît l'aisance de Lill Pons, l'assurance de Raoul Jobin, et l'allure de Martial Singher!

Le problème de nationalité ne se pose pas de façon si aligué pour le chef d'orchestre.

De prime abord, la lecture musicale est la même, d'une oeuvre russe ou italienne, ou allemande ou française. C'est tout de même un facteur d'expression enrichissant que d'être français, pour conduire à bien l'interprétation d'un texte d'opéra français. Et monsieur Louis Fourestier n'infirmait pas la donnée.

Il nous reste à réitérer notre souhait que, très souvent, la direction du Metropolitan Opera réussisse une aussi belle homogénéité, dans le choix des interprètes.

Laurence.

Ce 25 novembre 1946.

exprimer de nouveau au nom des citoyens de Val d'Or et de tous ceux qui bénéficieront de ce nouvel hôpital notre plus vive gratitude.

Un tel octroi et les contributions de la Municipalité et des Mines de Val d'Or suffiront-ils pour nous permettre de mener à bonne fin l'entreprise? Les conditions matérielles de la construction sont si difficiles à l'heure actuelle! J'ai confiance que l'on étudiera sérieusement la question pour faire réussir le projet tout en évitant de prendre de trop grands risques dans cette entreprise.

Avec mes hommages respectueux je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon religieux dévouement en N.-S.,

Mgr J.-A. DESMARAIS, évêque d'Amos.

Extrait de la lettre des Religieuses, acceptant la direction de l'hôpital.

Maison Provinciale des Filles de la Sagesse 400 Chemin de Montréal Eastview, 5 novembre 1946. A Son Excellence Monseigneur J.-A. Desmarais Evêché d'Amos.

Excellence, Le Conseil Général de notre Congrégation accueille favorablement la demande des citoyens de Val d'Or relative à l'acceptation, par les Filles de la Sagesse, de l'hôpital Saint-Sauveur, demande que Votre Excellence nous a transmise.

Nous acceptons les conditions incluses dans votre lettre du 9 août 1946, lesquelles seront ratifiées par un contrat légal entre les parties.

Daignez agréer l'expression du religieux et profond respect avec lequel je suis

de Votre Excellence, la très humble servante (signée:) S. Thérèse de St-Antoine, f.d.l.s. Sagesse. Provinciale des Filles de la

VOTRE VENDEUR RED INDIAN vous invite à écouter une nouvelle série d'opéras DIFFUSES PAR LE METROPOLITAN OPERA tous les samedis après-midi TOUS LES SAMEDI A 2 P.M. POSTES CHAD - CKVD Ces émissions vous sont offertes par McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED pour la 7e année consécutive

Montres "Elgin" Diamants "Bluebird" ACHETEZ CHEZ G. & L. LEVESQUE HORLOGER et BIJOUTIER 880, 3ème Ave. Val d'Or

4 PERSONNES ARRACHÉES DE LA MORT AU COURS D'UN BIZARRE ACCIDENT

ADRIEN BERGERON GAGNE Le Prix Dow



LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Épargne du Canada de \$100 en expression de gratitude. Les gagnants sont choisis par le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal.

Un camion portant cinq passagers, filait à bonne allure, près du Lac St-Jean, Qué. Un à-coup soudain projeta le camion par-dessus le fossé qui bordait le chemin, et après avoir culbuté sens-dessus-dessous par deux fois, le camion s'écrasa à demi-submergé dans la rivière qui longeait la route. Adrien Bergeron, le premier à se dégager, se porta au secours d'une des occupantes et de sa fillette. Puis, comme un coup de tonnerre, le réservoir à essence fit explosion, recouvrant le camion d'une masse de flammes. Un homme et sa fillette étaient encore emprisonnés. Après trois tentatives, Bergeron parvint à sauver l'enfant. Se lançant de nouveau dans le brasier et brisant le pare-brise, il réussit alors à en retirer l'homme inconscient.

Par son courage et sa présence d'esprit, Adrien Bergeron, d'Arvida, Québec, sauva quatre vies. Nous sommes fiers de lui rendre hommage en lui présentant Le Prix Dow.

Voir Chicago — Etre tirailé par la faim — Acquérir de plus amples connaissances médicales

Voilà en résumé le détail d'un voyage de deux mois, accompli par le Dr Ewald Grondin, médecin pionnier de Val d'Or, qui, en compagnie de son épouse, revenait dans notre patelin dimanche dernier.

Toujours anxieux d'augmenter son bagage de connaissances médicales, le Dr Ewald Grondin, accompagné de son épouse, partait le 1er septembre dernier pour ce qu'il est convenu d'appeler le Cook County Hospital Medical School, où il est allé suivre un cours de perfectionnement sur les maladies génito-urinaires, soit plus exactement, dans sa spécialité, pour les organes suivants : rein, vessie et prostate.

Pour se faire une idée de l'ampleur de l'institution où se retira le médecin pour ses études médicales avancées, disons que l'hôpital compte 3,600 lits et qu'il en a coûté 14 millions pour la construire. 2,110 gardes malades ou infirmières sillonnent corridors, cliniques et chambres et assistent les médecins et chirurgiens. Elles ont comme salaire minimum détail superflu mais intéressant, \$190 par mois, nourries, logées et blanchies.

Cette vaste institution abrite en outre un groupe imposant de médecins, chirurgiens et professeurs, dont l'autorité est reconnue de façon internationale. Deux cent soixante-deux médecins se sont enregistrés pour y suivre les cours en même temps que lui. Les cours sont continus et portent sur les sujets les plus variés.

Il y a des cours de chirurgie, d'examen, de clinique et de technique, tous selon les données à la fois les plus modernes et les plus simples et, par tant, les meilleures, au dire du Dr Grondin, qui ajoute que, d'après ses observations, l'école française est aux antipodes de l'école américaine, en ce qui concerne l'anatomie et la physiologie de la vessie et de la prostate, tant chez l'homme que chez la femme.

Le Dr Grondin opine que nombre de données françaises sont niées par

les données américaines, tant au point de vue de dissection que du point de vue anatomique, et qu'il a été prouvé, à maintes reprises, que certaines des premières étaient non existantes.

Le Dr Grondin avance que les cours y sont donnés en un temps plus court, tout en inculquant aux étudiants le maximum de notions. Il arrive à dire que l'Américain a le génie de simplifier les choses les plus complexes.

Questionné à savoir ce qu'il pense de l'Américain, le Dr Grondin répond : "Il est proverbialement social, hospitalier, courtois, poli et bienveillant. Il a un respect profond des opinions de son voisin, de ses coutumes, de ses traditions et de sa manière de vivre. Il admire le bien et le bon chez les autres."

Le voyage

Ayant fait le voyage en avion, le Dr Grondin nous dit avoir admiré un panorama inoubliable au-dessus de Détroit, alors que se déchaina une formidable tempête, fournie de coups de tonnerre et d'éclairs.

Le séjour

Quant au séjour dans la ville des Vents, comme les chroniqueurs sportifs se plaisent à dénommer Chicago, il ne fut pas des plus agréables, à cause des conditions économiques prévalantes. Le Dr Grondin a connu les affres de la faim. Il lui fallait marcher six milles pour atteindre un restaurant recommandable pour la nourriture qu'on pouvait y trouver, et encore était-ce l'éternelle soupe au poulet, jamais de soupe aux légumes ; le macaroni, jamais de salade, et de viande, point ou à peu près, — pas de beurre, ni sucre.

La raison de la marche de six milles, c'est qu'il y avait grève chez les chauffeurs de véhicules, tout comme il y avait grève chez les servantes et les femmes de chambre, dans les hôtels et chez les préposés aux ascenseurs. Ce qui veut dire que messieurs les hôtes se voyaient dans l'obligation de monter 25 étages pour aller se servir des serviettes, du savon et qu'il leur fallait faire le petit ménage de leurs chambres.

A côtés...

Le Dr Grondin note qu'au lendemain de l'élection de Pontiac, il prit connaissance du résultat dans le journal local, "Chicago Sun", mais c'est tout ce qu'il a lu de chez nous, durant son séjour outre quarante-cinquième.

Et le docteur retrouve ses manches de chemise, plonge les mains dans les haricots pour y nettoyer les seringues, abandonnées il y a deux mois...

Georges Galipeau.

BAPTEMES

En l'église Saint-Sauveur-les-Mines furent portés sur les fonts baptismaux :

THIBAUT, YVETTE-YVONNE-MARCELLE, fille de M. et de ne Jacob). Servirent de parrain et marraine : H.-P. Jacob et Marielle Jacob, de La Reine, oncle et tante de l'enfant, qui furent remplacés par procuration par Gérard Madeleine, et Germaine Fecteau. L'enfant naquit le 17 novembre.

ALLARD, PAUL-GILLES, né le 17 novembre, fils de M. et Mme Emile Allard (Jeanne Girard). Les parrain et marraine furent Gérard Allard et Mme Malcolm Brighton, née Gilberte Allard, oncle et tante de l'enfant.

GOYETTE, JEANNETTE-MARIE-RIETTE, née le 23 novembre. Elle est la fille de M. et Mme Arthur Allard (Jeanne-d'Arc

Le trophée du Bonspiel

M. Henri Nault, président du comité chargé du trophée du Bonspiel rapporte que le trophée est dans les mains des artistes. Ce sera à n'en pas douter une magnifique pièce d'art tout au crédit des mines et de la Chambre de Commerce de Val d'Or, qui en sont les promoteurs.

Il espère recevoir des photos du trophée dans un court délai qui seront reproduites dans les journaux locaux.

Il fit aussi remarquer que le Bonspiel international aura lieu le 22 janvier à Québec et que le trophée sera prêt en temps.

La Jeune Chambre

M. Joseph Primeau, directeur national de la Jeune Chambre après une tournée du pays s'est présenté devant les membres de la Chambre pour leur expliquer que le numéro spécial de mars de la Jeune Chambre sera consacré exclusivement à l'Abitibi dans le but de mieux faire connaître cette région méconnue de notre province. Il passe en émissaire sollicitant de l'annonce, non pour de la publicité ordinaire, mais de l'annonce culturelle, constructive ayant pour but d'aider au développement de l'Abitibi.

La prochaine réunion aura lieu mercredi prochain à l'hôtel Château Inn.

HISTOIRE VRAIE

A combien votre pain, madame ?

Ce n'est pas l'histoire du pain des anges, mais l'histoire d'un pain.

Un client s'amène dans un restaurant local pour acheter un pain. Il demande le prix du pain, le trouve trop cher, ce à quoi la restauratrice sans penser lui rétorque : "Téléphone à Montréal pour voir si ce n'est pas là le bon prix ?"

Ce qu'il aurait coûté cher le même pain.

Allard). Les parrain et marraine de l'enfant, l'oncle et la tante, était M. et Mme Gérard Brouillard (Jeannette Goyette).

GIRARDEAU, LEO-DANIEL, né le 20 novembre, fils de M. et Mme Jacques Girard (Germaine Dubois). Les parrain et marraine de l'enfant, l'oncle et la tante de l'enfant sont venus le premier de Mont-Rolland et la seconde de Trois-Rivières, pour assister au baptême. Ce sont M. Léo Dubois et Mlle Bibiane Dubois.

BRIAULT, ALPHONSE-GAETAN, né le 22 novembre, fils de M. et Mme Palina Briault (Marthe Charbonneau). Les parrain et marraine de l'enfant furent, M. et Mme Réal Demers (Donalda Briault).

FORTIN, ULRIC-MARCEL, né le 17 novembre, fils de M. et Mme Ulric Fortin (Annette Champagne). Les parrain et marraine, grands-parents de l'enfant, furent M. et Mme Timothée Champagne (Olivina Larocque) qui furent remplacés par procuration par M. et Mme Hector Chartrand (Irène Boutin).

NOSTALGIE

*Il est, dans mon pays, un coin toujours riant
Où j'allais promener, quelquefois, en antan,
Ma tristesse et ma joie.*

*Les bois y sont épais et les prés toujours verts!
La futaie et les champs sont tout un univers
De tristesse et de joie.*

*Une eau coule, tout près... Son murmure léger
Engendre tour à tour, instable messenger,
La tristesse et la joie.*

*Quand le coeur souffrait trop, ou qu'il lui arrivait
Un intense bonheur, l'onde me retrouvait
En tristesse ou en joie.*

*Que n'aie, en mon exil, un coin toujours riant
Où je pourrais encore porter, comme en antan,
Ma tristesse et ma joie!*

L. DUTREC.

(Un soir de spleen)

Docteur EWALD GRONDIN

Spécialité:
VOIES GENITO-URINAIRES
VAL D'OR

Produits pasteurisés

LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

LAITERIE PARFONDEVAL

Tél. : 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

DEMANDEZ-LE ET NOUS LE FERONS

WALLY'S WELDING AND REPAIR SHOP

Nous nous spécialisons dans la soudure de l'aluminium et des surfaces dures.

3ème Ave. (en face de la Com. des Liq.)

Tél. 415

VAL D'OR



LE FUMEUR AVISE PREFERE
CE TABAC A CIGARETTES

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Bureau : Tél. Résid.
405-A 405-B
Selwyn Cooke, M.R.A.I.C.
ARCHITECTE
Edifice
Transport 687, 3e Ave
McLeod VAL D'OR

J. MORIN,
B.A. LL.
NOTAIRE
Edifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR
TEL. 26 :-: C.P. 897

DENTISTE
DR. N. GOUROFF
EXTRACTIONS, BENTERS

106, Avenue Centrale, Tél. 606

Bains à la vapeur
pour votre santé

Essayez le bain à la vapeur de pierre — Recommandé pour rhumes, rhumatisme, etc.

Seulement 60c

Mme S. LEMAY
921, 4ème Ave VAL D'OR

La Gazette du Nord

Organe des Canadiens de langue française de l'Abitibi et du Nord-Ouest québécois. Publiée à Val d'Or, le vendredi de chaque semaine.

La grève de Noranda

Nous croyons sage et opportun de reproduire ci-après, pour le bénéfice de nos lecteurs, une traduction que nous avons faite de l'article de notre confrère — le North Star Miner — sur la situation actuelle à Noranda. A la lecture de ces lignes, on pourra constater facilement que celui qui les a écrites, tout en ayant beaucoup de sympathie pour la cause de l'ouvrier en général, met ce dernier en garde contre les conséquences fatales que pourrait avoir, pour lui-même et les siens, les refus d'accepter un compromis honorable. Comme nous, il conseille la prudence et la tolérance — c'est le cas de tous ceux qui envisagent la situation au point de vue de l'intérêt général, sans parti-pris et en toute justice pour les parties intéressées.

A. L.

Toute la région minière du Nord-Ouest québécois surveillera avec anxiété la situation actuelle à la mine Noranda, où les mineurs ont déposé leurs outils à bonne heure vendredi matin.

Quelles seront les conséquences immédiates ou lointaines de cette grève, personne encore dans cette région ne peut se l'imaginer. Mais c'est le temps maintenant pour les mineurs et leurs familles, demeurant dans des districts non encore affectés, d'accorder une sérieuse considération à l'effet qu'une grève pourrait avoir sur eux-mêmes.

Personne ne peut nier que les unions ouvrières ont bien mérité pour leur travail accompli pour la protection et l'avancement des intérêts de l'ouvrier. La plupart des avantages dont jouissent actuellement les ouvriers n'ont été obtenus qu'après une lutte longue et sans répit de la part des unions. Les unions ouvrières sont aussi nécessaires aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a environ quarante ans. Les intérêts des ouvriers doivent être surveillés sans relâche et leurs organisations doivent insister pour maintenir leurs activités si la voix du travail veut compter pour quelque chose dans l'économie nationale: le travail est son propre champion.

Cependant, les ouvriers doivent voir à ce que leurs chefs ne créent pas des situations extrêmes, dans leur zèle pour avancer la cause du travail. La grève est une arme puissante mais elle peut être dangereuse pour les deux camps et surtout pour le travailleur lui-même. Si le travail ne peut pas autrement faire valoir ses droits, il peut alors recourir à ce moyen d'action extrême et ce, en toute justice pour lui-même. Toutefois il devrait en être ainsi que dans un cas de nécessité et d'urgence extrêmes, car, inévitablement, les deux camps en souffriront, particulièrement le travailleur et sa famille et, dans les districts mêmes, toute la population qui les compose.

A ce moment-là même, les chefs unionistes assis bien confortablement, assez éloignés de la ligne d'attaque et habituellement au sud de la frontière canadienne, ne sacrifient même pas une simple côtelette de porc. Il en est de même aussi pour les principaux actionnaires, à Montréal, à Toronto, ou ailleurs, en quelque endroit où ils puissent être situés, qui n'auront certes pas à changer le moindre de leur train de vie habituel par suite de la grève, même si le marché de la bourse des valeurs avait à enregistrer des pertes appréciables dans leur avoir.

Ceux qui ressentent tout d'abord les contre-coups d'une grève, du côté de la compagnie en cause, sont les gérants et les membres de l'exécutif qui travaillent sur les lieux. D'habitude, ce sont des gens qui ont contribué largement au développement actuel de la région et du pays, en complète coopération avec les mineurs eux-mêmes.

Plus souvent qu'autrement, si les mineurs, dans leur propre entourage, avaient l'opportunité de rencontrer eux-mêmes leurs gérants immédiats, sans aucun intermédiaire d'un côté comme de l'autre, il est plus que probable qu'un terrain d'entente mutuellement avantageux pourrait toujours être trouvé sans que pour cela il y ait lieu de recourir à l'emploi de méthodes extrémistes.

Ce jour-là cependant est chose du passé. L'ouvrier lui-même, pas plus que ses chefs d'ailleurs, n'est pas responsable de cet état de choses. L'organisation du travail par delà les frontières des petits centres est devenue une nécessité, afin d'assurer au travail en général le maintien de ses positions et la possibilité de les améliorer au besoin.

Une prudence de bon aloi devrait toutefois suggérer au travailleur qu'il doit surveiller de près la situation du travail, au point de vue national et international, aussi bien qu'au point de vue de sa propre localité où il travaille et demeure; cette même prudence devrait lui faire réaliser qu'il n'a absolument rien à perdre, aussi longtemps qu'un compromis peut lui assurer quelque gain sensible. Il peut toujours consolider sa position, s'attirer une plus grande sympathie du public envers sa cause et continuer à récolter pour lui-même et les siens, par compromis opportuns, des gains appréciables. Tout cela ne l'empêche pas d'avoir toujours à sa portée, l'arme de la grève, qu'il tient en réserve en cas de nécessité ultime — c'est-à-dire, pour le cas où la direction de l'entreprise refuserait carrément de considérer l'alternative d'un compromis.

L'EDITEUR

Culte du souvenir

Ce mois que l'on a convenu d'appeler le mois des morts touche à son terme. Cette vieille tradition de l'Eglise romaine, qui fait que, depuis des siècles, les chrétiens consacrent une messe, plus spéciale à ceux des leurs disparus, rencontre un besoin très humain de cultiver la mémoire des personnes qui ont partagé un temps cette existence. Bien plus, cette existence même est souvent due à ceux qui ne sont plus.

Je pense, en ce moment, à ces aïeux qui ont fait la race, la lignée, la famille dont chacun descend, et plus proches encore dans le cas de plusieurs, aux pères et mères qui ne peuvent plus recevoir le tribut filial d'une reconnaissance qui sentirait le besoin de s'exprimer.

Quand nous pensons à nos morts dans cet esprit, notre gratitude ne s'élève pas en vain vis-à-vis d'un inutile souvenir. Nous savons, au contraire, que tous ces êtres chéris vivent encore, selon cette partie d'eux-mêmes qui est impérissable.

Le corps cesse d'être animé parce que le principe de vie s'est envolé; le souffle de l'esprit l'a délaissé. Mais cet esprit, ce souffle immatériel subsiste, et c'est là notre consolation.

Combien plus heureux sommes-nous, en ceci, que nombre de peuples de l'antiquité, pour ne pas dire la plupart, plus heureux aussi que certaines peuplades encore existantes, qui confondant le matériel et le spirituel, portaient, ou apportent encore au lieu de sépulture des provisions de bouche, pour subvenir au besoin étrangement factice d'une survivance physique dans l'au-delà!

Nous n'en sommes pas, et depuis des millénaires, à ce temps de choéphores, qui, réunis en procession funèbre, allaient, à époques prescrites, déposer les urnes funéraires contenant des aliments pour leurs morts.

Le sentiment est le même, et digne d'estime même au temps d'expression malhabile: c'est le culte du souvenir. Plus aéré maintenant, plus réconfortant, il laisse la voie ouverte à l'espoir.

• • •

Ce culte du souvenir, qui est comme une sorte de ts, doit dépasser le cercle de la famille à ce qui nous a fait familial et social et rejoindre les mâmes de ceux qui ont fait le pays; notre mémoire, dans son souci de gratitude, doit atteindre jusqu'à une préoccupation nationale.

Il est juste et à la fois réconfortant de penser à ceux qui firent notre pays. Rappelons-nous, en leur rendant hommage, tous ces pionniers, faiseurs de terre neuve, qui, à la suite de Cartier, Champlain, Maisonneuve, Laviolette, La Vérendrye, sont venus implanter, en terre du Canada, la croix et la culture française.

Il est bon de leur vouer reconnaissance et il est revigorant de placer de nouveau, devant nos yeux, leur exemple de force et de magnanimité. Ce n'était pas une mince affaire, en ce temps-là, que l'entreprendre la traversée de l'Atlantique. Les périls de l'océan n'étaient pas encore écartés que les dangers indigènes guettaient ces hardis colonisateurs.

Que plusieurs d'entre eux aient eu des préoccupations lucratives, il n'y a aucun doute! Qu'ils aient eu l'intention de faire fortune en cette terre inexplorée, c'est normal. Nous sommes ici, habitants d'une région où ces gestes se renouvellent. Cela ne diminue en rien le mérite d'avoir construit un pays neuf, de l'avoir couvert de postes où la vie française s'est si bien implantée, que nous sommes maintenant des millions pour prouver que ce qu'ils ont laissé était de la bonne semence, de la graine de première force, qui a germé et poussé vigoureusement et qu'on ne peut plus déraciner.

"La France nous a abandonnés", disait un quidam, "loin de nous sa pensée!"

Sans relever, pour l'instant, la fausseté ou l'inexactitude d'une telle affirmation, il y a une certaine considération opportune que je ne puis m'empêcher de souligner. Ce quelqu'un qui s'est ainsi exprimé, comme bien d'autres sans doute, n'a aucunement souffert de la guerre. Il a eu probablement, durant ces six années de sanglant conflit, du travail bien rémunéré, une nourriture abondante d'où le superflu, voire même le luxe, parfois, n'était pas banni; il a eu surtout, au-dessus de sa tête, un ciel serein que ne venait troubler aucun avion de bombardement, faisant un bruit d'enfer, créant une tension nerveuse de tous les moments, et semant un peu partout le mort et la destruction. Il n'a pas vu sa quiétude ébranlée par la présence sentie, mais non décelée ouvertement, de l'agent délateur qui va amener la gestapo sur vos talons et vous faire empoigner au collet pour avoir paradoxalement trahi l'ennemi.

Si cette France qui, de l'avis toujours de ce monsieur, l'a abandonné, n'était pas venue, il y a des siècles, fonder une terre où il a trouvé naissance, a-t-il songé, ce loyal citoyen canadien, qu'il serait alors né en Europe et, partant, qu'il aurait connu les affres de la guerre! Il aurait souffert dans son corps et dans son âme, au lieu qu'en Nouvelle-France il a joui physiquement et spirituellement d'une confortable béatitude.

Ne laissons pas notre faculté de nous souvenir s'évaporer et perdre l'avantage qu'il y a à se retremper dans le culte d'un passé tout plein de grandeur et de magnanimité!

A LaFrance



BILLET HEBDOMADAIRE

Regard neuf sur l'Abitibi

III

Le voyageur, en route vers Val d'Or, se souvint d'avoir fait de longues promenades, dans les bois qui bordaient la ferme d'un cousin, en France.

Il aimait, en automne, se promener ainsi, seul avec ses pensées. Le froissement des feuilles, le craquement du bois mort, une perdrix qui lève, tout ce contexte lui revenait comme un souvenir agréable. Il songeait, cependant, qu'alors une demi-heure de marche paisible l'amenait à l'extrémité du bois, limitrophe à la terre voisine.

Tandis qu'ici, dans ce pays aux ressources incalculables, il pourrait marcher des heures et des heures durant, qu'il serait encore en terre vierge de toute culture et peuplée d'arbres innombrables, bien droits et sains, comme la nature du pays sait les faire pousser.

Il se promit de revenir, lorsqu'il aurait l'opportunité, un beau dimanche, et de se balader à son saoul.

De fréquentes "éclaircies" démasquaient tout-à-coup un lac, une rivière. "Tout le pays en est sillonné" lui dit, toujours laconiquement, le voisin de droite.

En effet, il ne se passait pas une demi-heure du trajet sans qu'on ne découvrit, inopinément, une belle étendue d'eau. Et ce bois, et cette eau, qui alternaient, tenaient notre type dans un émerveillement continu.

"Dorval!" cria le chauffeur. "Quinze minutes d'arrêt", ajouta-t-il.

Ce relai fit plaisir à tout le monde. On put se dégourdir un peu, casser une croute et boire une tasse de bon café.

Une cigarette aux lèvres, on éprouvait un véritable contentement à regarder le lac, tout en bas de la route. Les dernières lueurs du soleil couchant devaient l'horizon d'un côté, alors que, vers le sud, un amas de nuages sombres, porteurs de pluie, absorbaient ces rayons dans leurs franges, et les présentaient en pour-

Ouverture de la campagne du Timbre de Noël

"Savoir, c'est être prémuni; faisons la lumière sur le problème de la tuberculose": tel est le symbole du Timbre de Noël de 1946 qui représente une scène typique du vieux temps: l'allumage des reverbères. Une échelle a été appuyée au lampadaire et un officier municipal vient d'y monter. Fièrement, avec toute la majesté de Dieu le Père créant le soleil et les étoiles, le brave homme tient dans sa main la petite flamme qui, à l'instant qu'il a lui-même fixé, dissipe les ténèbres naissantes et rend la vie au quartier déjà somnolent.

pre aux spectateurs, groupés autour du véhicule.

L'étranger remarqua, subitement, un groupe qui venait de s'approcher.

"Des sauvages!" se dit-il, des vrais, en chair et en os!"

Lui qui n'en avait vu que sur photographies, dans certaines revues de voyages! Il chercha quelque chose des yeux et le découvrit bientôt. Une femme, à l'arrière de groupe, s'avancait portant sur le dos son petit, ou sa petite! Cette fois, c'était du réel! Pas du chiqué, pas du montage à la Hollywood!

Il fut seulement surpris de leur trouver une peau si noire, un teint presque terreux. Il avait toujours entendu parler des peaux-rouges!

Il s'approcha des indigènes et s'adressa à l'un d'eux. Manifestement, celui-ci ne comprenait pas. Un grand gaillard, à l'air un peu plus éveillé, se détacha du cercle et répondit dans un français assez torturé! Il avait une voix rauque, malade, eût-on dit.

La conversation ne put être bien longue. L'appel de la route se fit entendre. Trois coups de trompe rallièrent les voyageurs. L'on allait enfin franchir la dernière étape.

L.-D. PARIS

Consultations sur rendez-vous

Docteur EDMOND BOURGAULT

Spécialité :
Chirurgie générale

EDIFICE ROYAL

AMOS

Tél. 317

La Gazette d'Amos

L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX

Enfin notre ville aura son O.T.J. A l'instar de toutes les cités où l'on se préoccupe du bien-être de la jeunesse, on aménagera pour nos enfants des endroits où ils pourront s'amuser, se distraire et passer des heures agréables, au lieu de courir les rues et les ruelles, de se faire passer sur le dos par tous les véhicules à moteur en circulation.

Il n'y a pas que l'aspect physique de cette oeuvre qui est intéressant. C'est déjà très à propos d'organiser les loisirs de notre gent écolière, pour la former à divers sports et lui permettre de se développer en force et en adresse. La formation morale de nos enfants doit se dresser au premier plan de cette oeuvre des terrains de jeux. En outre d'être une école de discipline et de renoncement, le jeu d'équipe apporte au moral de l'enfant une distraction qui l'éloigne d'une foule d'endroits où il n'apprend rien de bon et où souvent même il contracte de bien mauvaises habitudes. Les terrains de jeux qui seront dotés de surveillants rassureront sûrement les parents sur la conduite de ceux dont ils ne peuvent tout le long du jour contrôler les activités.

La formation de l'O.T.J. a été favorablement accueillie en notre ville. Nous lui souhaitons donc succès et longue vie, grâce à la collaboration que tous nos citoyens voudront sûrement lui apporter.

Joseph DUGUAY

C'est l'hiver pour de bon en Abitibi

Au cours de la semaine dernière, une légère couche de neige, tombée sur une terre que la gelée n'avait pas encore attaquée, laissait perplexes une foule de nos concitoyens intéressés à l'arrivée de l'hiver, tant à cause de leurs entreprises forestières que des exploits sportifs qu'ils se promettent bien d'accomplir à cette période de l'année.

Deux nuits très froides ont, en fin de semaine, préparé le

sol à recevoir une abondante chute de neige, la tempête de la Sainte-Catherine, qui a mis de la joie au coeur des grands et des petits et qui persiste à rester malgré les ardeurs d'un soleil flamboyant. Nous entendons déjà les grelots de nos voitures à traction animale; la patinoire locale est ouverte au public, — nos rues sont automatiquement pavées — et c'est l'hiver pour de bon.

La bâtisse de la filature de l'Abitibi est terminée

A diverses reprises nous avons tenu nos lecteurs au courant des progrès de la "Filature de l'Abitibi", dont on a commencé la construction au mois de mai dernier.

L'immeuble qui abritera cette nouvelle industrie est à peu près terminé. Il mesure 100 pieds par 50, s'élève sur deux étages, avec fondations en ciment et murs de ciment recouvert de brique. La Société d'Entreprises Générales Limitée, à qui on en avait confié la construction a ainsi contribué à doter notre ville d'une bâtisse à l'épreuve du feu dont l'aspect offre un coup d'oeil tout-à-fait agréable.

C'est vers le 15 février prochain que la "Filature" com-

mencera ses opérations. On y installera 1 moulin à carder, 6 métiers à tisser et 4 machines à filer qui tiendront à l'oeuvre une trentaine de mains. La direction de cette industrie a été remise à M. Fred Cléroux, un expert du métier, qui possède 23 années d'expérience, dont 5 passées aux ateliers de la compagnie Regent Knitting à Saint-Jérôme. On estime que, vers le milieu de l'été, la main d'oeuvre y sera doublée, en équipes qui y travailleront 24 heures par jour.

Telles sont les informations, qui nous ont été fournies par M. Lucippe Hivon, secrétaire-trésorier de cette compagnie.

Le Lieutenant Gouverneur nomme trois commissaires d'écoles à Amos

On se souvient que l'été dernier, MM. J.-E. Gosselin, Frédéric Gendron et Maurice Tessier donnaient leur démission comme membres de notre commission scolaire. Or, en pareille occurrence, il appartient au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil de faire les nominations de commissaires, destinés à combler les vides causés par ces démissions.

La semaine dernière, soit vendredi dernier, M. Edouard Bédard, secrétaire de cet organisme, recevait un télégramme de M. Jean Bruchési, du Secrétariat Provincial, lui fournissant les noms des nouveaux commissaires choisis, le mercredi précédent, par arrêté en conseil. Ce sont M. le docteur Bourgault, médecin-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Amos, M. Joseph

Delisle, agent d'Assurance à l'emploi de la compagnie d'assurance-vie. La Solidarité et M. J.-A. Tanguay, comptable à l'emploi de M. Charles-Auguste Blanchette, marchand de bois.

Les trois nouveaux commissaires ont prêté leur serment d'office, lundi le 25 novembre, entre les mains de M. Edouard Bédard, secrétaire-trésorier, au bureau de ce dernier, en l'immeuble Montambault, rue Principale. En outre des nouveaux commissaires, on remarquait la présence de MM. J.-Albert Fournier, gérant de la maison de Courtage St-Onge et Fournier Inc., et Maurice Perrault, gérant de la fédération des Caisses Populaires Desjardins pour le nord-ouest du Québec. Ces deux derniers ont été élus, au mois de juillet dernier, à leurs charges respectives.

Notes Sociales

M. le docteur Robert LaHaye, de Rouyn, passe quelques jours en visite chez sa fille, Mme Martial Dumulon.

M. et Mme Jean-Paul Lalonde sont de retour de leur voyage de noces à La Havane.

M. J.-E. Filion, de Québec, a passé quelques jours parmi nous et a rendu visite à son beau-frère M. M. Wilfrid Gagné.

M. le Juge Félix Allard a siégé en Cour de Magistrat, à Val d'Or, au commencement de la semaine.

Mlle Reine Nault, autrefois d'Amos et maintenant de Rouyn, était de passage parmi nous en fin de semaine.

M. Atchle Labrie, a rendu visite à son frère, M. Raoul Labrie.

A l'occasion du terme de la Cour Supérieure, étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine: M. le maire Paul Cuddihy, C.R. de Rouyn, Me Pierre Dessauls, de

Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 30 novembre: "AND THERE WERE NONE" avec Barry Fitzgerald, Walter Huston et Louis Hayward.

Dimanche le 1er et lundi le 2 décembre: "COUP DE FEU DANS LA NUIT" avec Henri Rollan, Mary Morgan et Jean Debucourt.

Mardi le 3 et mercredi le 4 décembre: "ROAD TO UTOPIA" avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

Jeudi le 5 et vendredi le 6 décembre: PROGRAMME DOUBLE "HENRY ADLICH PLAYS CUPID" avec Jimmy Lydon, Charles Smith et Diana Lynn; aussi "TANGIER" avec Maria Montez Preston Foster et Robert Paige.

Samedi le 7, dimanche le 8 et lundi le 9 décembre: "FAME-LA" avec Fernand Gravel et Renée St-Cyr.

Une bonne nouvelle pour nos vétérans

Les vétérans apprendront sûrement avec intérêt que la section d'Amos de la Légion canadienne leur a obtenu un avantage dont ils ne manqueront certes pas de profiter.

En effet, M. Gérard Mailhot, de Val d'Or, officier des vétérans, sera de passage en notre ville les lundis de chaque semaine pour s'intéresser au sort de ses compagnons d'armes de l'armée canadienne. Ceux-ci pourront l'atteindre — tous les lundis — de 11.00 a.m. à 5.00 p.m. au 2ième étage de l'édifice Variété d'Amos, porte voisine du studio B.D. Veillette.

M. Maurice Magny et la route Amos-Val d'Or

On sait que comme par les années passées la Chambre de Commerce de l'Abitibi a pris l'initiative de maintenir ouverte à la circulation la route Amos-Val d'Or, laquelle fait partie du circuit Amos-Val d'Or-Rouyn-Duparquet-La Sarre, où toute la saison d'hiver un trafic intense existe.

A une récente assemblée de son exécutif, notre Chambre locale a accordé le contrat de l'entretien de son secteur à M. Maurice Magny, d'Amos, qui a présenté la plus basse des quatre soumissions de nos entrepreneurs en travaux de voirie.

Muni d'un outillage de première qualité et d'une grande efficacité, M. Magny signera bientôt un contrat qui couvrira toute la période comprise entre le 1er décembre et le 1er avril, pour l'entretien de cette route Amos-Val d'Or.

Succès...

(suite de la page 10)

neville, Léo Brossard, Léo Gauthier, J.-J. Gosselin, Wilbrod Grenier (Sullivan), J.-J. Dyell, J.-L. Portelance (Sullivan), Roland Faucher (Sullivan), Almé Beaulieu, J.-A. Lafontaine, Robert Dumont, H. Laronde (Sullivan), W.-J. Grenier (Sullivan), Jos. Champoux, Roger Richard, Yvan Lapointe, J. Hardie, Julien Dumont (Amos), J.-M. Côté, L. Martin, G. Fiset, Laurent Tessier, Gérard Bienvenue, Robert Cotnoir, Marcel Mongeon, J.-O. Savard, J. Sicard (Amos), C. Houle, Robert Guimond, Ken Dyell, Hector Simard, Jules Beauchemin (Sullivan), Léo Gagnon, Marcel Sauvé, Jacques Léger (Sullivan), Phil. St-Onge, Louis Hiller, Bernard Joyal, Philippe Cousineau, Yves Valois, Georges Lacaille, Paul Bourdage, E. Labbé, C. Taschereau et Guy Dupont.

Toujours à votre service

M. Bruno Veillette, qui a vendu son bureau d'assurances-générales à Roy Duguay & Cie, continuera de s'occuper d'assurance, mais d'ASSURANCE-VIE seulement, laquelle est sa spécialité, en mettant à votre service ses 18 années d'expérience. Contrairement à une fausse rumeur, M. Bruno Veillette continuera d'habiter Amos, à son adresse habituelle.

BRUNO VEILLETTE ASSURANCE-VIE

Edifice Variété,

Amos, Tél. 88-A

Gustave DUGUAY, B. A. — Marc DUGUAY, B. A., L.L.L.

DUGUAY & DUGUAY

— NOTAIRES —

EDIFICE ROYAL — AMOS, QUE.

Tel:

Bureau : 225

Résidence : 159

NOUVEAU SERVICE POUR LES COOPERATIVES AGRICOLES

Les délégués de 35 sociétés coopératives agricoles, des 38 qui opèrent dans le district agronomique comprenant les comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska, se sont réunis en congrès à Victoriaville. Ils ont approuvé, en bloc, une initiative récente de la Coopération Fédérée, qui vient de mettre sur pied un service spécial dans le but de reviser les bilans des sociétés coopératives locales et de les amender, si nécessaire, il y a, conformément aux exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Dans ce but, la centrale des coopératives a retenu les services d'un agronome diplômé de l'École des Hautes Etudes, de Montréal, M. Raymond Houde, pour diriger ce service. Elle a aussi convenu des arrangements avec un bureau spécial composé d'avocats, de comptables licenciés, parmi lesquels, se trouve un expert qui, quinze années durant, a dirigé l'un des bureaux de l'impôt sur le revenu. Le travail qu'implique cette vérification, correction ou ajustement des états d'affaires, sera à la charge des sociétés coopératives, mais à un taux particulièrement avantageux.

Le congrès s'est tenu sous la présidence de M. Félix Brisson, délégué de la S.C.A., de Robertsonville, assisté de M. Philippe Granger, agronome régional. MM. Reynald Perron, sous-directeur des services au ministère de l'Agriculture, J.-L. Descôteaux, chef du Service de l'Economie rurale, Roméo Martin, secrétaire de la Coopération Fédérée, R.-P. Charon, inspecteur régional des sociétés coopératives et Raymond Houde ont adressé la parole.

Le sujet prédominant a été l'étude des modifications que les coopératives devront apporter à la préparation des bilans annuels, afin d'établir, d'une part, le revenu minimum imposable et, d'autre part, les déductions permises sur la valeur imposable en vertu des dispositions de la loi. La pre-

mière journée de ce congrès de deux jours a été consacrée à cette question, sans toutefois l'épuiser, attendu qu'on ne peut encore préciser quelle interprétation les collecteurs de l'impôt donneront à la nature de certains items figurant aussi bien à l'actif qu'au passif des états d'affaires. On déduira de ce fait que la question est très complexe, comme elle justifie l'attitude de la Fédérée d'avoir organisé ce nouveau service, dans l'intérêt des coopératives, afin de présenter des bilans uniformes et répondant aux exigences du fisc.

Dans son allocution, M. Ferron a démontré l'importance d'asseoir nos organismes de coopération sur une saine finance et la nécessité d'étudier les problèmes économiques que fait surgir l'évolution du mouvement coopératif. Touchant la taxation des coopératives, M. Ferron a déclaré: "La taxation est un fait accompli, il nous incombe d'en tirer le meilleur parti possible. L'avenir seul nous montrera les conséquences de cette loi. C'est en présentant un front uni que toutes les organisations coopératives du Canada sont parvenues à obtenir des amendements qui auront pour effet d'amoin-drir les conséquences de cette loi. Le service que vient de créer votre organisme central de coopération s'occupera de ce problème, pour votre compte, avec autant de compétence qu'il l'a fait pour vous obtenir une loi rendant l'impôt moins onéreux.

M. J.-L. Descôteaux a dit, d'autre part, touchant même sujet:

"Vous avez toujours donné l'exemple du respect des lois du pays, vous continuez". Puis passant à la question des finances des sociétés locales, il a ajouté: "Le temps est passé pour nous de fonder des coopératives au taux de 80 à 100 par année. Maintenant, il nous faut envisager la consolidation de plusieurs organisations, trop faibles pour donner les services que les coopérateurs attendent aujour-

d'hui de leurs organismes de coopération.

M. Roméo Martin, de son côté, soutient que, bien que la question finance ne constitue pas le problème fondamental de la coopération, celle-ci étant en premier lieu une question d'hommes, la taxation des coopératives oblige celles-ci à aborder le problème financier et même à recourir à des experts pour en chercher la solution; de là l'initiative prise par la coopération Fédérée de mettre sur pied le service proposé aux sociétés locales.

Les congressistes ont également passé en revue diverses questions relatives à la marche des affaires des sociétés, puis se sont transportés aux abattoirs de la Fédérée, à Princeville, où des démonstrations d'abattage ont été données, sous la direction de M. J. Beauchesne, gérant de cet établissement.

Bureau de placement pour les professeurs de la province

Il y a quelques semaines, nous lançions à travers la province un cri d'alerte susceptible d'attirer l'attention de notre peuple sur un problème d'éducation cher à notre conscience nationale, le problème de la compétence de nos professeurs et de la condition présente de nos écoles rurales. Il y a lieu de croire, aujourd'hui, que cet appel a trouvé un écho sympathique dans nombre de milieux. Le bureau de placement, fondé depuis un mois, a recueilli en effet des offres d'emploi de plusieurs commissions scolaires. Nos préoccupations sont devenues les leurs et toutes semblent vouloir se rallier à notre programme d'épuration de nos écoles de la province. Il faut donc que la compétence reprenne ses droits, qu'elle soit le seul arbitre de nos décisions futures et qu'elle règne en véritable maîtresse dans nos milieux scolaires.

Avant de recommander un institutrice aux postes qui nous ont été proposés, nous nous sommes renseignés sur leurs aptitudes, et, sur les quelques 30 institutrices déjà placées, aucune ne manquait du certificat ou du diplôme requis pour l'enseignement. Ces qualifications indispensables expliquent le fait que les commissions scolaires n'ont pas tardé à accorder de meilleurs traitements à ces diplômées, même si, au moment de notre appel, plusieurs municipalités étaient satisfaites d'institutrices, de bonne volonté sans doute, mais sans les qualifications nécessaires.

Les demandes d'emploi sont nombreuses de la part des institutrices, les offres aussi d'ailleurs. Cependant, plusieurs d'entre elles hésitent à accepter des postes souvent très avantageux, mais qui sont situés loin de leurs milieux familiaux. Ces offres de fait nous parviennent des quatre coins de la province et elles exigeraient pour certaines institutrices des déplacements coûteux; nous cherchons, autant que possible, à intéresser des personnes dont le domicile privé se rapproche le plus des écoles en question. Toute demande faite à nos bureaux sera étudiée scrupuleusement et, selon les conditions de chacune, nous nous efforcerons de leur accorder ce qu'elle désire.

Qualité sans Egle

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

VIENT DE PARAÎTRE

Le problème des Lectures (1)
par S. E. le cardinal
J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i.

Lors de la bénédiction de l'immeuble Fides, en mai dernier, le Cardinal-archevêque de Québec, J.-M.-R. Villeneuve o.m.i., prononçait une allocution fort pertinente sur le problème des Lectures à l'heure actuelle. Depuis quelques années, en effet, nos gens lisent beaucoup plus qu'on ne se plaît à le répandre et, par conséquent, il importe davantage que les prêtres, les éducateurs et tous les catholiques se soucient de la saine orientation des lectures et du choix judicieux des livres qui les aideront à atteindre à un humanisme intégral chrétien.

Au bénéfice de tous ceux qu'intéresse le problème des lectures, FIDES vient de publier, sous forme de tract, le texte de cette allocution: LE PROBLEME DES LECTURES.

Le Cardinal se dit heureux d'apprendre que FIDES lance une revue "essentiellement critique, qui se propose, par l'orientation des lectures, de défendre la véritable hiérarchie des valeurs". La revue mensuelle LECTURES s'est en effet donné comme but particulier de surveiller et de critiquer la production littéraire courante.

En terminant, le Cardinal félicite FIDES de l'oeuvre accomplie en ces dernières années dans le domaine de l'Édition, de la bibliographie et des bibliothèques.

(1) Tract de 27 pages, en vente partout au prix de \$0.15. Commandez-le dès aujourd'hui chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, Canada.

L'équilibre n'est pas aussi stable pour les instituteurs qualifiés qui demandent de l'emploi; nous avons recommandé jusqu'à date quelques professeurs d'expérience pour les offres soumises à nos bureaux et il en reste malheureusement plusieurs qui téléphonent ou viennent nous visiter chaque jour, s'informant si nous n'avons pas la bonne nouvelle à leur annoncer. Nous réitérons notre appel aux municipalités de la province désireuses d'obtenir des personnes d'expérience pour leurs écoles. Nous serons heureux de transmettre leurs offres à des instituteurs qui sont actuellement sans emploi, mais non sans qualification. Adressez toute correspondance au Bureau de Placement, 176 est, boul. St-Joseph, téléphone Harbour 5541.

Dix millions de pieds de bois de construction récupéré au camp militaire de Debert (N.-E.)

Montréal, 21. — Monsieur Victor Michie, ingénieur-surveillant des terres et bâtiments déclarés en surplus à la Corporation des biens de guerre, assure que la démolition des 433 bâtisses du camp militaire de Debert, en Nouvelle-Ecosse, fournira non seulement quelque six millions de pieds de bois de construction, mais dix millions de pieds.

Ces matériaux de construction seront utilisés pour l'érection de logis dans l'est du pays. Même si une partie des matériaux ne sera pas de premier choix, à cause de la démolition qui, inévitablement, ne peut permettre une récupération cent pour cent, on peut compter que six à sept millions de pieds de bois seront en parfaite condition pour servir encore une fois.

Les provinces maritimes ont encore un besoin plus grand d'appareils de chauffage et d'accessoires d'électricité et de plomberie.

La semaine dernière, dix de ces bâtisses ont été démolies et on s'attaqua à sept autres. Les démolisseurs qui étaient au nombre de 100 ont été portés à 275 et, d'ici dix jours, 500 hommes s'occuperont de démolir ces bâtisses. Les matériaux de construction récupérés à Debert seront vendus, par la Corporation des biens de guerre.

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé"



POUR TOUTES
VOS CUISSONS
EXIGEZ

La Farine Robin Hood

Mélange de Blé Lait

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MENAGÈRES
QUI GAGNENT DES PRIX
POUR LES CUISSONS À LA MAISON

POUR MEILLEUR SOUS-MEILLEUR
MEILLEURE DIGESTION
MEILLEURE SANTÉ...



La Nourriture du Dr. Chase
POUR LES NERFS

Grande activité minière au nord d'Amos

Dans le nord de l'Abitibi, des équipes de prospecteurs, de mineurs et d'ingénieurs déploient présentement une grande activité pour la mise en valeur de plusieurs propriétés, surtout celles situées dans le canton Duvernay.

Longtemps, on a cru que cette partie de notre territoire, ouverte à la colonisation, ne contenait que des terres arables. Des colons sont devenus prospecteurs malgré eux quand, simple hasard, ils se sont vus en présence de quelques quartiers de roc dont la formation a piqué leur curiosité. Des rapports d'analyse de plus en plus encourageants les ont amenés à se faire prospecteurs et à faire reconnaître leurs claims auprès du Ministère des Mines. Ceci a déclenché une offensive massive de nos chercheurs d'or, dans ce secteur et, maintenant, on peut dire que les yeux-dixièmes du canton Duvernay sont piquetés.

Il y a quelques jours, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un prospecteur de carrière, qui nous a fourni des détails élaborés sur le caractère, et la richesse de quelques-unes des propriétés minières de ce canton.

Il nous fait plaisir de livrer à nos lecteurs ces quelques précisions, bien propres à expliquer l'optimisme de nos concitoyens en ce qui regarde l'avenir minier du nord d'Amos.

Goldvue Mines Limited

A la mine Goldvue, on est à creuser un puits de 520 pieds de profondeur. Déjà, les mineurs à l'oeuvre ont atteint 350 pieds de leur objectif et l'on espère compléter le travail en cours avant la prochaine Noël. Ce puits sera coupé de trois niveaux transverseaux, à 190, à 350 et à 500 pieds sous terre.

Dernièrement, le président et le vice-président de la compagnie ont visité cette mine. Ils étaient accompagnés de M. J.-M. Cohen, ingénieur-conseil, ainsi que de MM. L.-B. Almond et G.-P. Thoday, ingénieurs résidents. Tous ont été heureux de constater, à l'unanimité, que le forage de ce puits est exécuté avec habileté et rapidité, surtout si l'on tient compte de certaines difficultés attribuées à la présence de plusieurs nappes d'eau souterraines, à cet endroit.

Un palier de 18 pieds par 30, d'une hauteur de 9 pieds, a été aménagé au premier niveau de 190 pieds. A mesure que l'on descend dans ce puits, on est à même de réaliser la superbe minéralisation de la couche terrestre qu'il traverse. C'est ainsi que, dans l'espace compris entre les niveaux de 110 et de 250 pieds, on rencontre une zone de carbonates intéressante. Au-dessous de 250 pieds se présente une formation de doirite. On a aussi trouvé dans ce puits plusieurs segments de quartz, les uns sur un plan incliné de 80 degrés, les autres reposant à plat, à divers endroits.

La zone carbonatée accuse la présence d'une veine de quartz d'une largeur de 2 pouces par 4, placée verticalement, au flanc de la paroi du puits, du côté est. Un échantillon, détaché du coin sud-est du palier déjà aménagé, offre des traces dor libre. Soumis à l'analyse, des échantillons de minéral accusent la teneur suivante: à 185 pieds sous terre, de \$0.35 à \$152.60; à 190 pieds, \$37.97, \$0.70 et \$0.52; à 192 pieds, \$1.40, \$10.70, \$17.50, \$7.70 et \$0.35; à 197 pieds, \$11.80 et \$0.42.

On a décidé d'opérer diverses coupes transversales en rayonnement du puits, dans le but de se rendre compte de la valeur de la zone, suivant les indications du sondage à diamants. Au premier niveau, la coupe prendra la direction du sud sur une distance

de 250 pieds. On possède déjà des inses, placée à moins de 60 pieds du puits. Dans le secteur No 12, une section de 8 pieds a permis d'extraire un minéral d'une valeur moyenne de \$21.48. A 350 pieds, la coupe transverse se dirigera vers le sud-est sur une distance de 200 pieds. Dans ce secteur du trou No 8, une section de trois pieds fournit un minéral évalué en moyenne à \$51.50. A 500 pieds, la coupe parcourra une distance de 150 vers le sud-ouest. Dans le trou No 14, une section de 3 pieds y montre un minéral d'une valeur moyenne de \$15.05.

Des prélèvements de minéral, opérés sous la surveillance de M. Thoday, ont permis aux officiers de la compagnie de constater la présence d'or libre, en divers endroits situés du côté sud-est du puits.

Une équipe de 30 hommes est déjà à l'oeuvre sur cette propriété. La compagnie a conclu l'achat de tous les rails, pagonnets, tuyaux métalliques et autres articles nécessaires à l'exploitation de cette mine. On n'a qu'à se louer des plans dressés par M. W.-H. Smens, pour permettre le forage à diamants de cette propriété et l'exploitation de son sous-sol.

Dans le cours de la semaine dernière, M. Sam CViglen a rendu visite à la mine Duvey et y a fait l'inspection de la tranchée No 1. De cette tranchée, on a tiré 38 tonnes de minéral qui, traité récemment au moulin de Val d'Or, a accusé une teneur de \$13.15 la tonne. Elle s'étend dans la direction du sud, une distance de 40 pieds. De plus, 40 tonnes de minéral, qui en proviennent, ont été mises en sacs pour tre aussi expédiés au moulin. Sur la même propriété (Duvay), 800 pieds à l'est de la première, on a dynamité une seconde tranchée. Celle-ci mesure 85 pieds en longueur, 4 en largeur et 3 en profondeur. On a déjà tiré 85 tonnes de minéral, qui sont présentement en sacs et prêts à prendre la direction du moulin.

Un examen de la tranchée No 1 permet d'y voir de l'or libre, sur les deux murs qui le bordent. On a décidé de creuser un puits dans son voisinage immédiat, dans le but de fai-

CENTRAL CADILLAC MINES LIMITED

Au cours de la période du 9 au 22 novembre, les travaux de développement à la mine Central Cadillac se sont résumés à 583 pieds de forage au diamant et 238.4 pieds d'avancement dans les remontages, travers bancs et galeries d'allongement.

Le forage au diamant fait dernièrement à eu pour objet d'obtenir des renseignements sur la structure géologique dans le voisinage de la grande faille transverse qui a été rencontrée dans la section est des travaux du niveau 500. Aucune valeur d'importance n'a été obtenue.

Les travaux de développement ont été commencés et se poursuivent activement au niveau 625. Un travers bancs est dirigé vers l'emplacement du puits principal, un autre est poussé à travers la zone aurifère vers la Cassure de Cadillac et un remontage avance vers le niveau 500 de manière à créer une circulation d'air pour la ventilation et recouper le minéral in-

re l'exploration de cette partie de la propriété et de se rendre compte de ses conditions géologiques, en procédant d'abord à un niveau de 50 pieds sous terre.

En raison de l'accumulation de minéral qui assiège littéralement le moulin de Val d'Or et du coût élevé du traitement de ce minéral, on a décidé d'installer, à la mine Duvay même, un moulin d'une capacité quotidienne de 20 à 25 tonnes. Des négociations sont présentement en cours avec la compagnie Aerofall Mills, de Toronto, en vue de l'installation de ce moulin de la Duvay.

Il y a quelques semaines, on a confié au Ministère des Mines, à Val d'Or, l'analyse d'une demi tonne de minéral provenant de cette mine. Cette analyse a démontré le bénéfice appréciable que l'on peut en tirer, une fois qu'il a subi l'épreuve du processus de l'amalgamation. Comme question de fait, cet échantillon a accusé une teneur d'un peu plus d'une once d'or à la tonne.

La direction de la compagnie a déjà commencé à se procurer l'outillage et ses accessoires qui serviront à creuser le puits projeté et à exécuter les travaux d'exploration du sous-sol. On se mettra à l'oeuvre aussitôt que l'on aura en mains tout ce matériel d'exploitation minière.

Le bureau de l'Inspiration à Bourlamaque

Une nouvelle, qui pendant longtemps a circulé dans notre ville, vient d'entrer dans le domaine des réalités. En effet, tel que prévu, la compagnie Inspirations Mining & Development a déménagé ses bureaux à Bourlamaque.

Les officiers de cette firme ont joué un rôle considérable au milieu de nous depuis plus de dix ans. Ils ont fourni du travail à plusieurs des nôtres et se sont intéressés vivement à nos activités sportives et sociales. Le regret que nous éprouvons de les voir partir s'atténue toutefois du fait que l'atelier de cette compagnie, situé sur la 10ème Avenue, continuera quand même ses opérations. Seul le bureau est fermé depuis le 25 novembre.

diqué par le trou de forage U.G. 478-W, soit: \$50.58 sur 4.0' et \$3.65 sur 7.0'.

Une découverte importante a été faite: le travers bancs allant vers le puits principal a recoupé du minéral du type sulfureux dans le contact nord de la bande ferrugineuse.

L'échantillonnage a été terminé dans le chantier d'abattage 585-B, dans la partie est du niveau 625. Une moyenne de \$10.21 sur une épaisseur de 2.7 pieds ou \$5.11 sur 5.4' a été obtenue. Le minéral échantillonné se présente sur une largeur de 25 pieds et suivant les travaux de forage, une longueur d'environ 1100 pieds a été indiquée.

Au niveau 375 la galerie d'allongement 3W-1 est à recouper obliquement une veine verticale de quartz. L'échantillonnage a donné \$10.14, sur 2.7 pieds sur une longueur de 17 pieds. Le minéral continue dans les deux sens.

Dumar Gold Mines Limited

Dans le cours de l'été et de l'automne dernier, on a complété à la mine Dumar des tranchées d'une longueur d'environ 8000 pieds. Ce travail a mis à jour plusieurs découvertes intéressantes. La plus impressionnante est certes la présence d'une zone de carbonates dynamitée et sillonnée d'une tranchée qui maintenant s'allonge sur une distance de 50 pieds.

Cette zone de carbonates porte 13 veines de quartz lourdement chargées de chalcopryrite, de pyrite, de galène et sphalérite. Ces veines, étroites d'un pouce à leur point de formation, atteignent toutefois une largeur de 8 pouces. M. Julius-M. Cohen, ingénieur-conseil de la compagnie, a prélevé des échantillons dans deux de ces veines, à même un banc de minéral de 6 pieds de largeur. Soumis à l'analyse, ces échantillons ont accusé une teneur de plus de 3 onces d'or à la tonne.

On se propose de travailler arduement au développement de cette zone. Au travail de tranchées et de déblaiement déjà commencé succéderont, à intervalles rapprochés, plusieurs forages au diamant.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Soma Duvernay Gold Mines Limited

Il y a quelques semaines, on découvrirait sur cette propriété une veine de quartz, dont la richesse causait toute une sensation dans nos cercles miniers. Or, environ 800 pieds au sud de cette veine, on vient de creuser une tranchée de 250 pieds de longueur, à travers une zone de cisaillement, que l'on projette d'allonger encore de 350 pieds. A même l'un des murs latéraux de cette tranchée, on a découvert quantité de blocs et de veines de quartz enchassés dans une masse solide de doirite. Cette tranchée est richement minéralisée et carbonatée. Les échantillons qui en proviennent portent une teneur en or réellement impressionnante.

On mettra cette découverte en valeur en y exécutant des tranchées et des travaux de creusement à espaces rapprochés d'abord, pour ensuite y installer des foreuses à diamants, une fois que l'on sera en possession des rapports complets de l'analyse du minéral déjà prélevé sur cette propriété.

Newport Gold Mines Limited

Les travaux marchent rondement sur la propriété de la Newport. Une équipe de prospecteurs y a découvert et mis à jour plusieurs veines nouvelles. On se rendra compte de la réelle valeur de ces veines en faisant sur cette propriété d'importants travaux de tranchées et de déblaiement qui seront suivis de forage à diamants. D'après un récent rapport, deux des découvertes nouvelles accusent une forte teneur en or.

Wembley Gold Mines Limited

L'équipe de prospecteurs employés sur la propriété de la mine Wembley y a découvert une zone de carbonates qui ressemble sensiblement à la formation qui caractérise les mines Duvay et Garneau. Les ingénieurs de la compagnie font présentement un examen minutieux de cette découverte. On y exécutera ensuite des travaux de déblaiement et de tranchées qui permettront d'établir la dimension de cette zone de carbonates, en longueur et en largeur.

Machinerie à vendre

Compresseurs portatifs 320 p.c. Test Mill complet, capacité 10 tonnes; concasseurs; aiguiser Ingersoll-Rand pour foreuses; fournaise à l'huile; engin à gazoline, motor Diesel, 150 ch.-v.; engin à vapeur, 75 ch.-v.

S'adresser à
D. BERTRAND
Val d'Or Tél. 88



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez les **PILULES MORO**

1544 ST-DENIS, MONTREAL

UNE SIMPLE REFLEXION SUIVIE D'UNE ACTION IMMEDIATE

Pourra vous épargner plus d'un tracas quand les froids d'hiver seront avec nous. Votre habitation est-elle protégée contre le froid? A-t-elle besoin de pare-vent ou de callentrage? Son toit a-t-il besoin de réparations?

Nous sommes outillés pour assurer à tout genre d'habitation une complète protection contre les pires intempéries de la saison d'hiver.

HILL-CLARK-FRANCIS LIMITED
ENTREPRENEURS GENERAUX
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
TEL. 4000 — BOURLAMAQUE, QUE.

AIDE AUX VETERANS

Dans la Province de Québec, chaque mois, près de mille anciens combattants en proie à des difficultés de toutes sortes, se présentent à la Croix-Rouge. Le service d'aide aux vétérans est maintenant l'une des activités les plus importantes de notre Croix-Rouge, particulièrement à Montréal.

Dans une centaine de centres du Québec, la Croix-Rouge Canadienne a son préposé à l'aide aux vétérans des deux guerres mondiales. C'est à eux que les vétérans qui ont besoin de secours immédiats s'adressent. Il arrive souvent que le cas peut se régler en le référant à une autre organisation, mais souvent le besoin est tellement urgent que c'est à la Croix-Rouge qu'incombe la tâche de venir en aide.

Parmi les mille cas qui se présentent en moyenne chaque mois, à la Croix-Rouge à Montréal ou ailleurs dans la province, il se trouve plusieurs anciens combattants qui ont eu le malheur de n'avoir aucun recours aux autorités militaires ou gouvernementales, mais qui sont, néanmoins dans le besoin. Quelques-uns requièrent des soins dentaires immédiats; d'autres réclament les services d'un médecin; d'autres encore ont besoin d'un gîte où ils pourront se remettre des difficultés à surmonter au cours de leur vie d'après-guerre. Tel que déjà mentionné, c'est à la Croix-Rouge qu'incombe la tâche d'établir les contacts avec les autorités compétentes afin d'aider les vétérans à se rétablir ou encore de leur prodiguer des soins nécessaires durant cette période de transition — soit aux frais de la Croix-Rouge ou aux dépens des fonds de secours accumulés par la "Journée du Coquelicot" dans la région de Montréal, lequel est aussi administré par la Croix-Rouge.

Les dossiers du service social aux vétérans de la Croix-Rouge révèlent des milliers de cas de souffrance humaine allégés par des décisions prises sur place et des démarches immédiates pour pourvoir aux besoins de ces vétérans en détresse. Quelquefois, il s'agit du bonheur de toute une famille dont le père s'est enrôlé au service de la patrie pour se trouver plus tard dans des difficultés d'après-guerre quasi insurmontables.

Anniversaire . . .

(suite de la page 9)

On s'amuse ensuite avec les jouets apportés comme cadeaux.

Un succulent goûter est servi ainsi que des friandises. On déguste le gâteau de fête.

Enfin dans toute sa simplicité, notre Gisèle remercie chaleureusement ses petites amies. — C'est l'heure de la séparation. — Chacune regagne sa demeure heureuse et fière semblant-elle, laissant notre Gisèle tout à son éblouissement.

(Communiqué).

Cliniques de puériculture

De 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures p.m., aux dates et endroits suivants :

Décembre le 2, Amos; le 3, Macamic; le 4, Taschereau; le 11, Normetal; le 12, La Sarre; le 17, Val d'Or; le 18, Cadillac; le 19, Malartic.

Cliniques anti-tuberculeuses

De 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures p.m., aux dates et endroits suivants :

Décembre le 3, Amos; le 10, Senneterre; le 18, La Sarre; Malartic de 10 heures à midi, décembre le 12.

Naturellement, c'est à Montréal même qu'on rencontre la plupart de ces cas, et c'est dans la métropole ou se trouve le centre de ce service de la Croix-Rouge aux vétérans situé à l'angle des rues des Inspecteurs et St. Antoine. On y trouve un personnel restreint, mais expert dans cette oeuvre de bienfaisance. C'est Mlle Brenda Chillas, infirmière diplômée qui en est directrice. Elle est secondée par Mlle Eleanor Johnson, également infirmière diplômée. Le fonds de la "Journée des Coquelicots" pour la région y est représenté par Mlle Patricia Mullaly, qui s'occupe des cas qui découlent de ce fonds prélevé par la Légion Canadienne.

Dans ce centre les dossiers facilitent dans bien des cas le traitement des vétérans sur place, s'il y a lieu. Tout près est situé un restaurant où les vétérans éprouvés peuvent prendre un repas aux frais de la Croix-Rouge au moyen de billets imprimés à cette fin.

Le service aux vétérans permet aussi d'acheter aux frais de la Croix-Rouge, des membres artificiels quand le statut du vétéran ne lui permet pas le recours, soit au gouvernement ou à d'autres organisations.

De même pour les visites de médecin aux vétérans qui n'ont pas les moyens de payer eux-mêmes les traitements médicaux.

Avec l'approche de l'hiver, la détresse des vétérans augmentera au lieu de diminuer. Pour consolider les efforts de la Croix-Rouge à travers la province, un directeur —

Les Radio-Concerts Canadiens

Le programme du 2 décembre des Radio-Concerts Canadiens, mis à l'horaire de Radio-Canada par la Maison Molson, mettra en vedette le jeune mezzo-soprano montréalais, Simone Flibotte, qui, après avoir remporté le grand prix du concours radiophonique des "Singing Stars of Tomorrow", a su se tailler rapidement une réputation enviable auprès des auditeurs des salles de concert aussi bien que des auditeurs radiophoniques.

Ce jour-là, Molson présentera aussi aux auditeurs un généalogiste et archiviste bien connu dans tout la province: M. Gabriel Drouin. Le réalisateur des Radio-Concerts Canadiens, Paul Leduc, et le brillant chef d'orchestre, Jean Deslauriers, ont composé un autre programme fait pour plaire à tous.

On sait que ces radio-concerts réunissent deux des personnalités les plus sympathiques de la radio canadienne, Albert Duquesne et Roger Baulu. Ils passent tous les lundis, à 9 heures, aux postes de Radio-Canada et aux stations affiliées.

M. H. M. Suckling — agit comme officier de liaison dans l'oeuvre d'aide aux vétérans. Il est d'avis que la fin de la belle saison verra une augmentation considérable dans l'activité de ce service.

Et nous le répétons, ce n'est qu'une des multiples activités de la Croix-Rouge dans notre province en temps de paix.

Enfin les . . .

(suite de la page 11)

Traduits en cour, les deux jeunes voleurs admirent leur culpabilité et furent condamnés à la cage par le juge Félix Allard.

Mais il y avait plus et comme, d'après la loâ, celui qui tient le sac (le récepteur en l'occasion) est aussi coupable que le voleur, la police locale, avec la coopération de la Sûreté provinciale, partit en chasse dans le but de les découvrir (les récepteurs). Ils firent bonne chasse, puisqu'ils en ont pris six au siège dont la comparution en cour est imminente.

LA REGION DU SAGUENAY

tituer un meilleur standard de vie. Le poêle électrique, le fer à repasser, la machine à laver et le radio ont été inventés à cette fin. A ce sujet l'Office National du Film vient de réaliser un documentaire qui s'intitule: L'ELECTRICITE

Lisez et faites lire

La Gazette du Nord

La semaine prochaine RADIO-CONCERTS CANADIENS

sous la direction de JEAN DESLAURIERS

vous présenteront comme invités spéciaux

SIMONE FLIBOTTE

mezzo-soprano réputé

et GABRIEL DROUIN

généalogiste de renom

Postes CHAD et CKVD

lundi, 2 décembre, 9 h. à 9 h. 45



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens; sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.



4643FR

La dernière étape est la plus dure!

Vous avez probablement calculé que vous n'auriez pas à garder votre auto actuelle beaucoup plus longtemps.

J'espère que vous avez raison. Pour ma part, je sais que l'usine fait tout en son pouvoir pour mettre ces superbes autos neuves Packard à la disposition de mes clients.

• Vous connaissez la situation

Mais, comme tout autre fabricant d'autos, la maison Packard est encore aux prises avec les pénuries de pièces d'autos et de matières premières.

Cette année, l'industrie automobile en général n'a pu construire que 44% de ce qu'elle avait produit en 1941, pendant la même période.

Sous ce rapport, les résultats obtenus à l'usine Packard sont plus satisfaisants qu'ailleurs, mais j'aimerais quand même vous donner le conseil suivant:

Il peut s'écouler encore un assez long intervalle avant que vous puissiez vous asseoir au volant de votre auto neuve.

• Ne courez pas de risques!

Assurez-vous que votre auto soit en état de continuer à rouler. Vérifiez-la donc en vous guidant sur le questionnaire donné ici même.

Si l'un quelconque des symptômes décrits s'applique à votre auto, conduisez-la ici pour une vérification rapide.

Bien des autos roulent mieux et durent plus longtemps parce que mes mécaniciens experts, entraînés à remédier aux causes d'ennuis avant que ceux-ci ne se manifestent ouvertement, y ont mis la main!

DEMANDEZ À CELUI QUI EN POSSÈDE UNE

HIVERISEZ MAINTENANT! Par les temps qui courent, il est doublement important d'agir avant que l'hiver ne cause des dégâts. Conduisez donc votre auto ici de bonne heure pour faire vérifier à fond la batterie, le système électrique et le système de refroidissement — et en même temps la faire lubrifier pour l'hiver et faire mettre le moteur au point. Beaucoup de gens se précipiteront à la dernière minute — et la première morsure du froid peut endommager des pièces qu'il est difficile à se procurer!

P.S. Garde-boue, portes, marchepieds — en fait, toutes les pièces d'autos sont rares. Ne les laissez pas ronger par la rouille. Un traitement protecteur fait à mon établissement prolongera la durée de votre auto tout en ajoutant à sa beauté et à sa valeur.



X Ce questionnaire peut vous aider à repérer les petits défauts mécaniques avant qu'ils n'occasionnent de gros ennuis!

1. MOTEUR: De la fumée est-elle évacuée par le tuyau d'échappement? Employez-vous plus d'huile que vous en aviez l'habitude? Dans l'affirmative, il vaut mieux faire examiner vos segments de pistons.

OK

A vérifier



2. EMBRAYAGE: Pouvez-vous enfoncer la pédale de 1" à 1 1/2" avant de débrayer? Si le débrayage se produit plus vite que cela, faites régler l'embrayage.

OK

A vérifier



3. VOLANT: Mesurez le "jeu" entre les points "A" et "B" et entre les points "A" et "C". Un jeu de deux pouces ou plus indique une trop grande perte de mouvement avant que les roues commencent à tourner.

OK

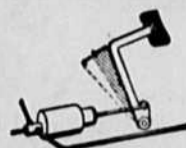
A vérifier



4. FREINS: Enfoncez-vous la pédale de frein d'un pouce ou plus avant que les freins agissent — et reste-t-il encore un jeu d'un pouce sur la pédale de frein, après avoir parcouru 30 pieds en effectuant un arrêt à 20 milles à l'heure? Sinon, la police vous dira que vos freins ne sont pas sûrs.

OK

A vérifier



Votre Marchand Packard

JOS. BACON

AVENUE AUTHIER

AMOS

La Gazette de Malartic

Octroi de \$2,000

La Ville de Malartic est partiellement redevable aux démarches de Son Honneur le Maire Armand Dumas et du pro-Maire A.-M. Jaques, sans oublier la contribution de l'avocat Jacques Miquelon, C. R., dans l'obtention de son premier octroi, depuis son incorporation en avril 1939, lequel lui a été concédé par le Ministère de la Voirie, et qui sera utilisé pour le gravelage de nouvelles rues.

En effet, la Ville de Malartic vient d'être avisée, par l'entremise de l'Honorable Ministre de la Voirie, qu'elle recevra sous peu un octroi de \$2,000.00 Le Maire Armand Dumas, en donnant un rapport de son voyage à Québec, expliqua au Conseil que le Département de la Voirie disposait d'un certain montant pour le district d'Abitibi et a bien voulu approprier ce montant de \$2,000. à la Ville de Malartic. Ce geste fut hautement apprécié par le Conseil.

Problème du touriste

Le Maire Armand Dumas, récemment délégué auprès des sous-Ministres des Affaires Municipales et des Mines à Québec, avec le présent pro-maire A.-M. Jaques, dans le but de résoudre le problème d'un townsite projeté par Malartic Gold Fields Ltd, à Halet, a fait rapport de son voyage à l'assemblée du conseil de la Ville de Malartic, tenue mercredi le 20 novembre. Il dit que cette entrevue avec les sous-ministres aura de très bons effets et qu'il y a tout lieu de croire que la compagnie Malartic Gold Fields et la Ville de Malartic en viendront à une entente sur cette question. H. Liguori Albert, présent à l'assemblée, au nom de la Ligue des Propriétaires, félicita le maire de la ville et le conseil pour le bon travail accompli pour en arriver au règlement de cette affaire.

Liste électorale

La liste électorale municipale de la Ville de Malartic, préparée en conformité avec la loi des Cités et Villes, par le secrétaire-trésorier, est maintenant ouverte à l'inspection du public au Bureau de l'Hôtel-de-Ville.

Cette liste, avec un total de 688 voteurs, sera approuvée lors de la prochaine séance régulière du conseil, soit le 18 décembre prochain.

Abonnez-vous à la

"GAZETTE DU NORD"

Investigateur demandé

"Grande organisation internationale demande un investigateur pour assurance, partie-de-temps, à Val d'Or et aussi à Malartic. Paiera un bon honoraire pour chaque cas fait. Veuillez écrire donnant qualifications, Boîte Postale 716, Ottawa."

Obsèques

Vendredi, le 22 novembre, eut lieu en l'Eglise St-Martin de Tours, de Malartic, les funérailles de M. J.-Télesphore Chartré, décédé subitement lundi le 18 novembre, à l'âge de 66 ans et 11 mois. Le révérend Ovide Lemay, curé de Bellecombe, cousin du défunt, officia à la cérémonie funèbre, pendant que les abbés Marsolait et Kinlouogh célébraient la messe aux autels latéraux. La chorale, sous la direction de L.-C. Savard et Arthur de L. Robillard, chanta la Messe de Requiem en Grégorien. A l'offertoire, M. Robillard chanta le Miserere Mei du Frère Lavièvre. Le corbillard, précédé de H. Marcoux, qui conduisait le deuil, était immédiatement suivi des fils du défunt, André et Damien; marchaient à leur suite un grand nombre d'amis de la famille et de notables de Malartic. Seize voitures, transportant les parents et intimes du défunt, fermaient le cortège. Les porteurs étaient MM. J.-L.-A. Bédard, Liguori Albert, Clovis Larose, Gaudiosse Massicotte, Charles Sauvageau et L.-D. Hamelin.

La Ville de Malartic était représentée aux funérailles par le pro-Maire A.-M. Jaques et l'échevin W.-B. Hetherington, pendant que M. Odilon Rocheleau représentait M. Réal Caouette, Député de Pontiac.

Parmi les tributs floraux, on remarquait ceux de la famille Gibeau, de Grand View, Wisc., M. et Mme A. Authier, M. et Mme J.-P. Breton, La Ville de Malartic, L'Union des électeurs, M. et Mme J.-L.-A. Bédard, sans compter au-delà d'une centaine d'offrandes spirituelles.

De l'extérieur étaient venus, pour assister aux funérailles M. Henri Garneau, de Montauban les Mines, Arthur Galarneau, de Montréal, beau-frère du défunt, Mmes Achille Paquin et Albert Renaud de Val d'Or, Mme Ulric Côté de Duparquet, soeur du défunt, M. et Mme Théophile Hamelin.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Bridge

Mercredi, le 13 novembre, Mme Paul Morin, de la rue Montcalm, recevait à une partie de bridge pour Mmes G. Massicotte, C. Lagueur, A. Bécotte, B. Dumontier, W. Rousson, W. Fillion, J. Scully, P. Fleming, A. Williams et Léo Drolet. Mme G. Massicotte remporta le premier prix, Mme Fillion le 2ème et Mme Lagueur le 3ème. L'hôtesse sut régaler ses invitées en leur servant un délicieux goûter.

CARNET SOCIAL

Le constable René Mathieu est de retour de Valleyfield, où il est allé assister aux funérailles d'un de ses oncles.

M. le Maire Armand Dumas est retenu à la maison, à la suite d'un mal de dents sérieux.

Mme Omer Germain est revenue à Malartic, après un séjour à l'Hôpital Youville de Noranda, où elle y a subi une opération. Mme Germain est en bonne voie de convalescence.

Mme G.-O. Davis recevait quelques amies à sa demeure, rue Montcalm, vendredi le 15 courant.

M. A. Bastien, de Montréal, était parmi nos visiteurs d'affaires, la semaine dernière.

M. Gordon Cameron, accompagné de M. William Ball, est allé à New Liskeard, samedi dernier. Mme Robert Ball est revenue avec eux et est actuellement en visite chez son fils et sa belle-fille, du Blvd La Salle.

Mlle Vivian Jordan est de retour à Malartic, après quelques semaines passées à New Liskeard, en visite chez sa mère, Mme E. Jordan.

M. Arthur Drouin, comptable de Montréal, était de passage à Malartic, la semaine dernière, par affaires.

Mme C.-L. Duffie, qui était en visite chez sa fille et son beau-fils, M. et Mme Alden Meyers, est partie lundi dernier pour retourner à Edmonton.

Mme Gordon Cameron et son fils Lloyd ont passé la fin de semaine à Evain, les invités de la mère de Mme Cameron.

Henri Malo, de La Reine, est arrivé à Malartic la semaine dernière, où il sera employé au bureau du fret.

T. Batten, de Toronto, visitait Malartic par affaires, samedi le 23.

M. Burroughs Pelletier, I.C., de Québec, était de passage à Malartic par affaires, au début de la semaine.

J.-C. Skelly, de Kirkland Lake, était en ville vendredi dernier.

L'avocat Jacques Miquelon est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours vendredi le 22.

A. Martin, de Rouyn, était parmi nos visiteurs d'affaires, samedi le 23.

Mlle Madeleine Cossette est partie de Malartic, mardi le 19, pour rejoindre sa famille à Belleterre.

W. Lalumière et J.-L. Moreau, de Montréal, étaient parmi nos visiteurs d'affaires, au cours de la semaine dernière.

Mme Léonard Gouin, accompagnée de son mari, le Dr Gouin, de Laprairie, visitait sa soeur, Mme L. Thauvette, ainsi que son beau-frère M. Thauvette, en fin de semaine. M. Denault, de Laprairie, les accompagnait.

Le gérant de la ville, M. Laurent Thauvette, était de retour à son bureau, lundi le 25, après avoir passé une semaine au lit, souffrant d'une mauvaise grippe.

M. et Mme G. Pronovost, de La Sarre, visitaient des amis à Malartic, la semaine dernière.

MM. J.-A. Giguère et R. Trudel, représentants de la Sun Life Ins., de Québec, visitaient notre ville par affaires, ces jours derniers.

Mme Ed. Lacroix, de St-Georges de Beauce, visitait la famille Chartré, la semaine dernière.

R. Tooke, de North Bay, représentant des produits C.C.M., visitait notre ville par affaires, la semaine dernière.

M. J. Lemieux, de Senneterre, était en ville lundi dernier.

Mme C. Hughes était à Cobalt la semaine dernière, pour assister aux funérailles de sa tante.

G. Bélanger, de Québec, était parmi nos visiteurs d'affaires, la semaine dernière.

BAPTEMES

BEAUPRE — Baptisée le 17 novembre, Mary-Eva-Judy, née le 11, fille de M. et Mme Léon Beaupré (Helen Irving). Les parrain et marraine étaient M. et Mme B. Molloy.

POISSON — Baptisé le 17 novembre, Lawrence-Joseph-Constant, né le 8, fils de M. et Mme Aldéric Poisson (Mary-Ann Cavanagh). M. et Mme Lawrence Paquet portaient l'enfant sur les fonts baptismaux.

CARRIER — Baptisée le 17 novembre, Marie-Rose-Danielle, née le 15, fille de M. et Mme Félix Carrier (Gertrude Bernier). M. et Mme Donat Gauthier étaient les parrain et marraine.

RICHARD — Baptisé le 17 novembre, Joseph-Martin, né le 15, fils de M. et Mme Albéria Richard (Léonie Roy). L'enfant fut porté sur les fonts baptismaux par son jeune frère et sa jeune soeur.

POIRIER — Baptisée le 24 novembre, Marie-Elizabeth, née le 22, fille de M. et Mme Léo Poirier (Béatrice Bernier). Parrain Arthur de L. Robillard, Marraine Mlle Emma Fleming, et Mme Gracia St-Arnauld porteuse.

Mme Lorne Pease est hospitalisée à Québec et devra subir une grave opération.

René Carrière, de Maniwaki, visitait Malartic par affaires, la semaine dernière.

Clarence Wilton, de Halet, visitait des amis à Kirkland Lake, dimanche dernier.

M. Daniel Loranger, accompagné de ses fils Robert et Herménégilde, de Trois-Rivières, est en visite chez son fils, Richard et Madame Loranger, de Malartic.

Mme W. Fillion recevait dimanche dernier à un bridge en l'honneur de Mme J.-T. Bernier, du Cap St-Ignace. Ses invités étaient: Mlle Marguerite Bégin, M. et Mme Bernard Dumontier, M. et Mme G. Massicotte, M. et Mme Paul Morin, M. et Mme Willie Rousson, M. et Mme Lagueur, Mmes J. Scully, G. Bolduc et M. et Mme R. Loranger. Après plusieurs mains de bridge chaudement contestées, un délicieux goûter fut servi par Mme Fillion.

Mme Bruce Leheup recevait à un Bridge jeudi soir, le 21 novembre, pour quelques amies. Les prix furent gagnés par Mme A. Griffith et Mme W. Finlay. Un succulent goûter fut servi par l'hôtesse.

Mme W.-B. Hetherington, de Norrie, recevait mercredi soir le 20 à trois tables de bridge. Mme P. Maloney remporta le premier prix, pendant que Mme H. Herz remportait le second et Mme K. Clark le 3ème. Mme Hetherington servi un délicieux goûter à ses invitées avant la fin de la soirée.

La distribution de la bière

La question de la distribution de la bière, dans les limites de la Ville de Malartic, par les épiciers licenciés a été soulevée par M. Liguori Albert, président de la Ligue des Propriétaires, à la dernière assemblée du conseil de ville. M. Albert débuta dans ses pourparlers, en faisant allusion à un discours à la radio par le maire de Rouyn, et demanda au conseil de sévir contre les épiciers licenciés qui livrent leur bière aux hôtels, au lieu de la garder pour les ouvriers.

Son Honneur le Maire, remercia M. Albert et se dit persuadé que le fait d'attirer l'attention des épiciers concernés aura un bon effet et que ces derniers se montreront raisonnables à l'occasion des Fêtes. Cependant, pour en venir à une conclusion pratique, le Maire suggère que, si le conseil le désire, la Ville écrira aux épiciers en question, demandant leur coopération dans la distribution de la bière aux clients.

Finalement, pour clore cette discussion, il fut proposé par l'échevin Cadotte, appuyé par l'échevin Hetherington, qu'une lettre soit envoyée à chacun des épiciers licenciés de la Ville de Malartic, demandant leur coopération dans la distribution de la bière à leurs clients, les priant de livrer cette bière aux consommateurs directement et non aux hôteliers ou autres établissements de ce genre.

Anniversaire

Le 8 nov. dernier, Mme H. Carpentier faisait une fête enfantine en l'honneur de sa fillette Gisèle.

Novembre! Jour gris, alors que les arbres ont le frisson de leur dénuement; le vent emporte dans l'infini les derniers lambeaux de leur beauté; le ciel oublie de sourire, le soleil de rayonner.

En dépit de cette vilaine saison, la joie rayonnait ce jour-là, dans ce foyer où tout avait pris un air de fête.

On comptait parmi les invités: Jocelyne Bastien, Lise et Carmen Thifault, Rosemonde Robichaud, Isabel, Clément et Rachel Fortin, Cécile Bernier, Fernand Gilles et Carmelle Carpentier.

Nos petites amies s'en donnent à coeur joie. On joue une partie d'anneaux. — Cécile Bernier se classe championne de la partie. — En guise de récompense, le jeu lui est décerné.

Nouveau pro-maire

A la séance régulière du Conseil de la Ville de Malartic, tenue le 20 novembre, il fut proposé par l'échevin Fox, appuyé par l'échevin Cadotte, que l'échevin Jaques soit élu pro-maire pour le prochain terme. (suite à la page 8)

Repas à toutes heures

VENEZ VOUS RAFRAICHIR AU

SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

MONT-ROYAL

125, HOTEL DE VILLE

J. A. L. AYOTTE, Prop.

VAL D'OR



LIGUE DE HOCKEY HARRICANA

"On ne peut pas se figurer un hiver dans le nord-ouest du Québec sans hockey. C'eut été la grande solitude et la grande ennui

C'est en ces termes que s'exprimait Me Lucien Tourigny, c.r., lors de l'assemblée des directeurs de la ligue de hockey Harricana réunis à l'hôtel Val d'Or, dans le but de poser les bases de l'organisation pour la saison 1946-1947.

Me Tourigny s'est dit heureux de s'apercevoir que les sportsmen de Val d'Or, Malartic, Sullivan et Bourlamaque s'étaient enfin décidé d'organiser la ligue à nouveau pour la présente saison.

Il y avait doute dans les esprits, quant à la possibilité d'avoir du hockey cette année, par le fait que les villes d'Amos et O'Brien s'étaient retirées du circuit pour des raisons particulières. Dans le cas d'Amos, on est à y organiser une ligue dans les confins de la ville même; quant à O'Brien, la distance occasionnait de trop fortes dépenses, ce qui est très logique.

Plusieurs représentants des quatre villes précitées ont répondu vaillamment à l'appel et dès 8 h. 30, on se mit à l'oeuvre sérieusement, alors que le dévoué secrétaire Georges Thibeault, faisait rapport des activités de l'an dernier et commentait les mises au point nécessaires.

On voulait savoir tout d'abord si tous étaient en faveur de reformer la ligue, vu qu'il y avait deux absences. Le représentant de Bourlamaque souleva une première objection et tous, ayant compris son point de vue, abondèrent dans son sens.

Il s'agissait de faire disparaître une lacune qui fut cause d'arguments et

de malentendus au cours de la saison dernière. On demandait tout simplement de défendre l'importation de joueurs venant de régions étrangères, se limitant aux joueurs résident dans une zone prescrite et qui sera définie lors de la prochaine assemblée. En résumé, tout joueur qui signera pour l'un des quatre clubs ci-haut mentionnés devra habiter dans une circonscription entourant Val d'Or, Bourlamaque, Sullivan et Malartic. On ne pourra pas, par exemple, aller chercher des joueurs à Rouyn, Kirkland Lake, Mont-Laurier, ou toute autre région éloignée. On veut en faire une affaire locale et se restreindre à cette politique.

Tous étant d'accord, on procéda à l'élection du comité. M. J.-A. Laliberté, populaire hôtelier de Sullivan, fut choisi comme président; M. Arthur Robillard, ci-devant chef de pompier de Malartic, fut choisi vice-président; Georges Thibeault fut maintenu dans ses fonctions par acclamation. Les autres directeurs, soit trois dans chacune des villes, sont les suivants: Bourlamaque: N. Meunier, Jean Trudel et Paul Evearest; Malartic: Y. Ricard, Laurent Thauvette et Richard Loranger; Sullivan: Urgel Carrière, René Roy et Maurice Scott; Val d'Or: Jacques Marcoux, L. Poirier et J.-A. Tremblay.

Le président J.-A. Laliberté prit alors son poste et l'on discuta cédule, remise des parties. Il fut question d'arbitre et on s'entendit pour fixer un prix d'entrée uniforme.

A l'issue de l'assemblée on fixa la prochaine assemblée à 8 h. 30, le 3 décembre, à l'hôtel Val d'Or.

Succès...

(suite de la page 12)

deuxième choix alla à Mlle Joanne St-Jean, pour son superbe Cygne. Sa récompense fut un set de Vanity et des bas nylon. Quant au troisième prix, Mme Robert Cotnoir l'emporta avec sa Marquise. Pour son trouble, on lui remit trois paires de bas nylon.

Mme Gérard Bienvenue, qui avait préparé un magnifique arbre de Noël, s'est refusée à concourir parce qu'elle faisait partie du corps de jurés.

Me Christophe Taschereau, président de la Jeune Chambre, profita de l'occasion pour remercier les gens de Val d'Or, Siscoe, Lamaque, Louvicourt et particulièrement ceux de Sullivan, pour leur généreuse contribution. La représentation de Sullivan était fort imposante.

Les organisateurs de cette fête étaient MM. Jack Dyell, Georges Lacaille et l'inestimable Achille Soucy, dont la réputation n'est plus à faire comme maître de cérémonies et qui, comme d'habitude, sut être à la hauteur de sa position.

Suit la liste des personnes qui se sont faites acquéreurs des papiers au "Gueuleton dansant" de la Jeune Chambre: Gérard Bienvenue, Jos. Dufresne, Grégoire St-Onge, Armand St-Jacques, Maurice Scott (Sullivan), Raymond Plante, Maurice Lachance, J.-A. Chantal, J.-J. Arcand, Lucien Poulin, J.-L. Bon-

(suite à la page 5)

Concert de l'Association Sociale Artistique de Malartic

Un autre succès des activités sociales de Malartic fut un concert, donné, le 17 novembre, par l'Association Sociale Artistique de Malartic, auquel environ 250 personnes assistaient. M. J. Desrosiers agissait comme maître de cérémonies.

Le premier numéro au programme fut une chanson "My Dollie" par 4 fillettes I. Tintinaglia, Lucia Marson, Betty Thériault et Colleen Landers, qui rendirent ce morceau, en français, avec beaucoup de succès. Le Dr. L.-P. Brousseau surprit l'audience avec ses talents d'élocution, dans une récitation intitulé "Les Pêcheurs de Pâques" Cette récitation fut suivie d'un duo de Trombone par MM. Gérard Salois et Gérard Lejeune, lequel fut très goûté par l'audience. Un solo de saxophone, par F. Vachon, revêla l'habileté de cet amateur qui fut chaudement applaudi.

Après un court intermède, le programme fut repris avec Léo Lemieux au piano dans "Beer Barrel Polka" qui fut aussi chaudement applaudi. Un autre solo de saxophone "Ma Normandie", par Denis Legault, fut aussi bien goûté par l'assistance. Un solo de cornet "L'Hirondelle" par Roger Morin, suivie d'une petite comédie par MM. Coulombe et Wall, amena une plaisante diversion dans le programme. Le clou de la soirée fut divers numéros de chant par le quatuor de Malartic, Jean-Charles

Loiselle, directeur Dollard Lemieux, 2ème tenor, François Cormier, basse, Jules Trudeau, baryton. Sur demande spéciale, Mlle Vicaire régala l'auditoire avec plusieurs numéros de chant du répertoire de l'abbé Gadbois.

A la fin de la soirée, on procéda au tirage d'un joli radio qui fut gagné par J. Desrosiers.

Voyage...

(suite de la première page)

Réception et diner offert par le Montreal Board of Trade, soit à l'hôtel Windsor, soit au Mount-Royal; SAMEDI, 18 janvier: Temps libre et DIMANCHE, 19 janvier, retour dans le nord-ouest québécois.

Le prix du passage aller-retour a été fixé à \$26.30 plus le coût de \$3.70 pour un lit du haut et \$16.10 pour une chambre.

On a inclus au programme 29 visites d'établissements industriels, chaque groupe choisissant le genre d'industrie qui l'intéresse plus particulièrement.

Lisez et faites lire

LA GAZETTE DU NORD

ASSOCIATION ATHLETIQUE DE SULLIVAN

Au cours d'une assemblée tenue récemment, l'Association Athlétique de Sullivan a nommé M. J.-L. Portelance, gérant et "coach" de l'équipe des as de l'an dernier, lesquels sont confiants de pouvoir renouveler cette année leur exploit de l'an dernier. Hector Carrière assistera "Shorty" Portelance dans ses fonctions.

Sullivan est confiant de s'assurer les services des joueurs suivants: gardiens de but: H. Bernier et M. Dorval; défenses: H. Carrière, B. Joyal, P. Bouchard et S. Blais. La fameuse ligne d'avant de l'an dernier, composée de A. Noël, J.-L. Carrière et A. St-Jacques, sera de nouveau sur la glace. Nous sommes heureux de sa-

luer le retour de Jean Painchaud qui comblera le vide laissé par le départ de Bouchard.

Voici les autres joueurs qui s'aligneront tout probablement pour le club: M. Gosselin, G. Lorrain, R. Vallières, M. Bélisle, R. Méthot, R. Baillargeon, L. Labelle, M. L'Abbé et autres.

L'Association Athlétique de Sullivan est composée comme suit: président honoraire, H.-J. Laronde; Directeurs honoraires: Rév. H. Quenneville; Dr J.-A. Carle et Gustave Maher. Président, Maurice Scott; directeurs: Urgèle Carrière et René Roy; secrétaire-financier, J.-Paul Lemieux.

Sous-vêtements Molletonnés Penmans



À Envers Plus Épais, et Plus Chaud

Si votre travail vous tient à l'extérieur en hiver, vous apprécierez la chaleur supplémentaire que procurent les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Trois genres: gilets et caleçons, combinaisons, et modèle populaire NuCut.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES FAIBLES

1875, 1900, 1923, 1945

PRENEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PHARMACIE FRANCO-AMÉRICAINE, 1166, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, P.Q.

Annonces classées

BOIS DE CHAUFFAGE

BOULEAU VERT, épinette verte et sèche, et sapin, en 4 pieds, 2 pieds, 16 pouces ou 14 pouces de longueur. Tél. 244. Chabot Sash and Door, 1020, 4ème ave., Val d'Or. 1 tf.

CHAMBRES A LOUER

3 CHAMBRES à louer, à la semaine, eau courante. S'adresser à 151 Chemin Rouyn, voisin de Carrière Lumber. Tél. 218.

48—

ON DEMANDE A ACHETER

UNE FERME A UNE distance d'environ 15 milles aux alentours de Val d'Or. Mentionner localité, description et prix. S'adresser à boîte postale 888, Val d'Or, Qué. 37-pfc

COURS PRIVÉS

COURS PRIVÉS de peinture et dessin, donnés à domicile. Pour tous renseignements, écrire à Caster Postal 528, Val d'Or. 15-rft.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre. 5 appartements libres à l'acheteur. S'adresser à M. D. Lalande, 245, 111ème rue ou Val d'Or Provision. 2 f.

"OCCASIONS D'AFFAIRES"

Vendeurs à domicile vendent articles de cuir à prix populaire convenant tout la famille. Territoire exclusif. 50% commission. Ecrivez mentionnant lignes vendues J.-F. Madore, 3902, Parc Lafontaine, Montréal-4, Qué. 2 f.

"Il veut vivre"

M. Frank Sawyer, qui nous revenait récemment après plusieurs semaines d'un séjour à l'hôpital militaire de Montréal à la suite d'une fracture de l'épine dorsale s'est ouvert un petit restaurant juste à côté de l'Abitibi Electric. Disons comme l'autre: "Il veut vivre!" et malgré qu'il soit toujours dans son corset de plâtre, il a conservé sa bonne humeur et se dévoue à bien servir ses clients. Malheureusement ou heureusement plutôt, il devra retourner à Montréal bientôt pour se faire enlever son corset. Espérons que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Bonne chance Frank.

AVIS

Dans la Cour Supérieure "En Matière de Faillite" AVIS AUX CREANCIERS DE LA DEMANDE DE LIBERATION DE ORPHILA LALONDE

Débiteur, de ROUYN, Qué.

Soyez avisés que le susnommé débiteur a demandé au Tribunal sa libération, et que le Tribunal a fixé le 26e jour de novembre 1946, à 3 heures de l'après-midi, en le Palais de Justice à Amos, pour l'audition de sa demande. Québec, le 6 novembre 1946.

R.-ERNEST LEFAIVRE, Syndic.

N.B.—La présente demande de libération n'est pas une reconnaissance de dette ni une renonciation de la part du susnommé à la prescription qui existe.

Gare à vous, jeunes voleurs!

Depuis déjà plusieurs semaines, les marchands locaux se plaignaient d'une épidémie de vols à l'étalage. C'en était devenu une véritable épidémie. Or la loi intervint, dans la personne des membres de la force constabulaire de Val d'Or et de Malartic, et deux jeunes voleurs en herbe, reconnus d'ailleurs depuis longtemps pour leurs méfaits, furent appréhendés et conduits devant le magistrat, lequel les avait déjà maintes fois admonestés, espérant toujours qu'ils s'amenderaient. Comme le jeune délinquant de Val d'Or se faisait fi des remontrances du juge, ce dernier décida de sévir, cette fois, et lui flanqua trois ans d'école de réforme, dans l'espoir qu'il se corrigera au cours de son stage dans cette institution. Celui de Malartic a été condamné d'une sentence un peu moins sévère.

Donc! Gare à ceux qui voudront continuer dans leurs traces, parce que la police est décidée de sévir.

Enfin les oiseaux sont pincés et mis en cage

Depuis déjà plusieurs semaines et peut-être plusieurs mois, le propriétaire de Benjoe Fruit qui, à part de vendre des tomates, des patates et des bananes, fait le commerce d'épicerie et, parfois, de choses difficiles à se procurer sur le marché local, s'apercevait d'une anomalie en ce que ses profits n'étaient pas ce qu'ils auraient dû être. Il chercha et chercha, se demandant s'il n'y avait pas déficience dans sa comptabilité, mais comme tel n'était pas le cas, il soupçonna que des oiseaux de nuit venaient picorer dans son entrepôt. Il en avertit la police qui commença son enquête, laquelle dura d'ailleurs fort longtemps, avant qu'on put se saisir des malfaiteurs. Mais, comme la patience vient à bout de tout, les hommes du chef de police Girouard réussirent à leur mettre la main au collet et à surprendre en flagrant délit les malfaiteurs. Il s'agissait de deux employés de Benjoe Fruit qui, tout le jour, faisaient la livraison des commandes normales de la maison, mais qui, le soir, faisaient leur propre livraison pour leur compte personnel.

Condamné à deux ans

Ernest Forget, qui comparait récemment en cour de police locale, a comparu de nouveau à Amos, devant le juge Félix Allard. Il était accusé de vol de fourrure. L'accusation de vol fut changée en celle de recel et Forget fut condamné à deux ans de prison. Me Louis-Charles Trempe agissait pour la défense.

Deux mois au violon

Un nommé Roméo Cauchon, 32 ans, de Val d'Or, a été condamné en cour de police à deux mois de prison, après avoir été trouvé coupable du vol d'une foreuse électrique, dans les garages de la Cie d'Autobus de l'Abitibi.

Il a comparu devant le juge Allard.

Capitol Jeweller



F.-C. De La Chevrotière

REPARATIONS GENERALES

OUVRAGE GARANTI

TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN

Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque

BOURLAMAQUE

PAINKILLER

PERRY DAVIS CONTRE

Crampes - Entorses - Frissons.

HIVÉRISEZ

contre la FROIDURE de l'HIVER

L'HIVÉRISATION DES MARCHANDS GENERAL MOTORS comprend—

- Service du système de refroidissement—
- Rincage du système de refroidissement.
- Réglage de la courroie et inspection de l'usure.
- Inspection des boyaux et serrage des connexions.
- Inspection de la pompe à eau.
- Examen du thermostat pour s'assurer du type et du fonctionnement.
- Remplissage d'anti-gel.
- Lubrifiants d'hiver—
- Lubrification du châssis.
- Vérification du lubrifiant approprié pour le mécanisme de direction.
- Graissage des roulements des roues avant.
- Changement de l'huile de la boîte de vitesses et du différentiel.
- Changement de l'huile du moteur.
- Mise au point du moteur et service de l'accumulateur—
- Essai de la force de la batterie et examen pour voir s'il y a des fuites.
- Nettoyage et serrage des connexions électriques.
- Essai du démarreur.
- Vérification du fonctionnement de l'étrangleur et du manchon vertical de réchauffage du carburateur.
- Essai de la génératrice et du régulateur.
- Nettoyage du tamis à essence et réglage du carburateur.
- Vérification complète de tous les accessoires—
- Vérification du fonctionnement de la chauffage et de la dégivreuse.
- Examen du fonctionnement de l'essuie-glace de pare-brise.
- Essai de toutes les lumières.

VOUS RAPPELEZ-VOUS cette journée froide, l'hiver dernier, alors que vous ne parveniez pas à lancer votre moteur? Pourquoi ne pas profiter cette année de votre expérience? Conduisez tout l'hiver avec sécurité, confort, commodité et économie en faisant "hivérifier" votre véhicule *maintenant*. Peu importe la marque de votre auto ou camion, nos techniciens compétents ont l'outillage, les connaissances et l'expérience voulus pour mettre votre auto ou camion en état pour l'hiver—pour assurer le fonctionnement parfait des systèmes de refroidissement et de lubrification, de l'accumulateur, du moteur et des accessoires durant les mois d'hiver. Soyez prêt! Soyez protégé! Prenez rendez-vous aujourd'hui pour le service d'hivérification complet.

Distributeur autorisé

B. FERRON

Rue Principale
AMOS

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · CAMIONS CHEVROLET ET GMC

M. le chanoine Forest est fêté à l'Épiphanie, sa paroisse natale

Notre estimé curé, M. le chanoine Gaspard Forest, V.F., fut récemment l'hôte de fêtes magnifiques, voire grandioses, lors de son passage dans sa ville natale, l'Épiphanie, laquelle a su commémorer, comme il était de circonstance, avec un enthousiasme tout fraternel, l'honneur insigne qui venait d'échoir à un de ses fils.

Au cours de la cérémonie principale, la cérémonie religieuse, le magistrat de la place, M. Ed. Majeau, ainsi que M. V. Chartrand, député provincial du comté de l'Assomption, se rendirent en délégation à la demeure de Mme Médéric Forest, mère du nouveau chanoine, dans le but de l'escorter jusqu'à l'église en grande pompe. Le cortège était formé de l'Harmonie de l'Épiphanie, de la Garde d'Honneur, de la mère du chanoine, de ses frères et soeurs et d'une foule de parents et d'amis.

M. le chanoine Forest fut reçu à l'église où il fut baptisé par M. le chanoine Georges Robitaille, M.S.R.C., curé de la paroisse. M. le chanoine chanta la grand-messe solennelle, assisté par MM. les abbés Antonio Ricard et Prosper Lafortune, comme diacre et sous diacre (à noter que tous deux furent élèves du chanoine Forest au collège l'Assomption).

M. l'abbé Bernard Forest prononça le sermon de circonstance.

Dans le chœur, on remarquait, en plus du curé de la paroisse, M. le chanoine H. Lussier, supérieur du collège de l'Assomption;

M. l'abbé B.-E. Pleau, principal de l'École Normale de Saint-Jérôme, et MM. les abbés M. Piette et G. Malo, vicaires de l'Épiphanie, ainsi que plusieurs autres.

M. le notaire Ernest Forest fit exécuter la messe de Yon. Mme Julien Ratel touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se rendirent au couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, où l'on servit le banquet traditionnel. Une centaine d'invités participèrent aux agapes fraternelles, prenant place autour des tables artistiquement décorées et préparées pour les convives par les dévouées religieuses.

Le repas terminé, M. le chanoine G. Robitaille agit comme maître de cérémonie et présenta les orateurs à l'auditoire, rehaussant ainsi l'esprit de la fête. Après les bonnes paroles du maire Majeau, on présenta une magnifique canne en cuir roulé au nouveau titulaire, puis on présenta une magnifique gerbe de fleurs à Mme Médéric Forest.

M. le chanoine Hervé Lussier, M. l'abbé B.-E. Pleau, M. le député V.-S. Chartrand, M. le notaire Forest, ainsi que M. Lionel Forest, firent tour à tour l'éloge du héros de la fête.

En des paroles empreintes tout à la fois de bonté et de reconnaissance, M. le Chanoine Forest termina cette réunion aussi intime que familiale, qui n'a pas été sans laisser dans tous les coeurs le meilleur des souvenirs.

Succès du "Gueuleton dansant"

Le premier "Gueuleton dansant", initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes, qui a eu lieu, dimanche soir dernier, au club Morocco, a remporté un fier succès.

Plus de 75 couples ont répondu à l'appel du président de l'organisation, Jack Dyell, et les choses ont marché bon train durant toute la soirée, sous les accords entraînants de l'orchestre du club, gracieusement mis à la disposition des convives par Bert Fillon et Allen Diotte du club Morocco.

Le clou de la soirée fut sans contredit la rafle des paniers. Les dames, telles des fées, ont rivalisé d'adresse, de goût et d'originalité dans la présentation de leurs paniers. Il y en avait pour tous les goûts, les uns plus originaux que les autres, et il fut difficile à ces dames du jury, composé de Mesdames Herb Lalonde, Gérard Bienvenue et J.-A. Lafontaine, d'en arriver à une décision quant au choix des premier, second et troisième prix. Toutefois, le premier fut adjugé à Mme Ovilla Savard, une ex-

perte en la matière, qui présenta un magnifique bonhomme de neige (sujet tout à fait approprié pour la saison). Elle reçut comme prix une magnifique sacoche et des bas nylon. Le

(suite de la page 10)

Un barreau pour le N.-O. Québécois

Pourquoi pas un Barreau pour le nord-ouest québécois? Telle est la question que se posaient un groupe d'éminents juristes, récemment, à Amos, au cours d'une réunion intime, à laquelle assistaient, entre autres, M. le juge Wilfred Edge; Me Paul Cudahy, maire de Rouyn; M. le juge Félix Allard, Mes Charles Trempe, Lucien Cliche, Lucien Ladouceur, Henri Barbès, Henri Drouin et autres.

Ils décidèrent d'agir dans ce sens.

RONFLEMENT

Le ronflement que l'on croit si souvent inévitable devrait être signalé au médecin d'après les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa. Dans un bulletin, les autorités d'hygiène mentionnent que le ronflement est fréquent chez ceux qui souffrent de certaines formes d'obstruction du nez et que les ronfleurs habituels devraient consulter leur médecin de famille.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONCERT SYMPHONIQUE "POP" CE SOIR A LA RADIO

La radio-émission "Pop" de Simpson's, vendredi soir, le 29 novembre, sera un salut à l'Écosse, "le pays de la bruyère". L'Orchestre Symphonique de Toronto sera sous la direction de Sir Ernest MacMillan. Le concert sera radiodiffusé sur le réseau transcanadien.

En plus du Scherzo de la symphonie "Écossaise" de Mendelssohn, l'orchestre jouera un pot-pourri d'airs écossais arrangé spécialement pour ce programme par Sir Ernest MacMillan.

Robert Weede, baryton du Me-

tropolitan, sera l'artiste invité à cette radio-émission "Pop" de la Saint-André. En plus d'être une vedette du Metropolitan, M. Weede a paru en concert comme artiste invité de tous les grands orchestres symphoniques des États-Unis. Il chante régulièrement à la radio depuis plusieurs années. M. Weede chantera quatre chansons qu'il a choisies pour ses auditeurs canadiens à l'écoute, d'un océan à l'autre. D'abord, l'air très aimé "Largo al factotum" du "Barbier de Séville", puis, au cours de l'émission, l'air de l'opéra "Comus" d'Arne et deux chansons extraites du rythmique "Baron Tzigane" de Strauss.

Le programme de musique orchestrale commence par l'entraînant "Cachucha" des "Gondoliers" de Sir Arthur Sullivan. On jouera aussi l'ouverture du "Freischütz" de Weber, trois danses de la "Suite Henry VIII" d'Edward German et un court morceau, "Spoon River", du pianiste-compositeur Percy Grainger. On a appelé cette dernière composition "une danse villageoise américaine".

Cette heure de musique symphonique "Pop" par l'Orchestre Symphonique de Toronto est radiodiffusée tous les vendredis soir. Elle est offerte par Simpson's.

Vendredi prochain, le 6 décembre, Donald Dame, ténor, chantera au concert "Pop" offert par Simpson's. L'orchestre sera de nouveau sous la direction de Sir Ernest MacMillan.

Notes Sociales

M. Roland Rémillard, citoyen bien connu de Val d'Or a dû partir subrepticement pour se rendre au chevet de son vieux père malade, à Montréal.

Notre député au fédéral, M. Réal Caouette était de retour à Val d'Or, au cours de la semaine, revenant d'une tournée d'apostolat créditiste dans les comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. A.-L. Ayotte, le populaire propriétaire du Sportsmen's Cafe, qui a été terrassé par la maladie récemment, se remet rapidement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Deux mariages célébrés le jour de la Ste-Catherine

En ce beau jour de la Ste-Catherine, deux jeunes filles, qui ne voulaient pas porter le bonnet, ont convolé en justes noces, en l'église St-Sauveur-les-Mines. Chacun des vicaires eut sa part de travail. M. l'abbé Laurier Blais bénit le premier, tandis que M. l'abbé Clarence Roy bénit le second.

THERIAULT-MARCHAND

Dans le premier cas, M. Etienne Thériault, fils de feu Albert Thériault et de Marie-des-Ange Denis, de Ste-Etienne de Montréal, prenait pour épouse Mlle Jeannette-Annette Marchand, fille de M. et Mme Willie Marchand (Emilia Maillot).

MACDONALD-MYSLOWKA

Dans le second cas, M. Denis Macdonald, fils de M. et Mme George Macdonald (Albina Lescomb) épousait Mlle Mary-Ethel Myslowka, fille de M. et de Mme Anthony Myslowka (Anastasia Jubatuk).

- AVIS -

La Société Médicale de Val d'Or désire faire savoir au public qu'à compter du 4 janvier 1947, tous et chacun de ses membres fermeront leurs bureaux et établissements à chaque fin de semaine, de midi le samedi jusqu'au lundi matin. Cette décision a été prise afin de permettre aux membres de la fraternité de pouvoir, comme les autres citoyens, passer une fin de semaine agréable et normale.

Toutefois, afin d'assurer à la population de Val d'Or une protection adéquate, au point de vue médical, en cas d'urgence, deux médecins, membres de la Société, demeureront constamment en devoir à chaque fin de semaine, prêts à répondre à tout appel.

La Société se chargera chaque semaine de faire connaître au public les noms et adresses des médecins en devoir.



Simpson's
PRÉSENTE
Vendredi, le 29 novembre
CKAD Amos CKRN Rouyn

CKVD Val d'Or
de 8 à 9 hres p.m.
UN CONCERT SYMPHONIQUE "POP"

par l'Orchestre Symphonique de Toronto
SIR ERNEST MacMILLAN
chef d'orchestre
ROBERT WEEDE, baryton
artiste invité

PROGRAMME
Cachucha, des "Gondoliers".....Sullivan
Ouverture, du "Freischütz", Weber
Robert Weede:
"Largo al factotum", du "Barbier de Séville", Rossini
Danses de la suite "Henry VIII".....German
Morris Dance
Sheperd's Dance Torch Dance
Spoon River.....Grainger
Robert Weede:
Air, de "Comus".....Arne
Chansons du "Baron Tzigane".....Strauss
Salut à l'Écosse à l'occasion de la Saint-André
Scherzo, de la Symphonie "Écossaise".....Mendelssohn
Pot-pourri de la Saint-André.....arr.: MacMillan
(Programme susceptible d'être changé)

SERVICE DE NUIT PLUS RAPIDE ET TRAINS DE JOUR ADDITIONNELS

entre
MONTRÉAL - QUEBEC et l'ABITIBI LA TUQUE - VAL D'OR - AMOS NORANDA (ROUYN)

A PARTIR DU 24 NOVEMBRE

LIRE DE HAUT EN BAS		LIRE DE BAS EN HAUT	
Excepté le samedi	Excepté le dimanche	Excepté le dimanche	Excepté le dimanche
6.45 P.M.	8.40 A.M. Dép.	Montréal..... Arr. 7.50 P.M.	8.55 A.M.
8.20 P.M.	10.15 A.M. Dép.	Joliette..... Dép.	6.10 P.M.
9.45 P.M.	12.11 P.M. Dép.	Shawinigan Falls..... Dép.	4.15 P.M.
9.55 P.M.	12.21 P.M. Dép.	Grand'Mère..... Dép.	3.55 P.M.
8.10 P.M.	9.45 A.M. Dép.	QUEBEC..... Arr. 6.45 P.M.	7.30 A.M.

1.10 A.M.	3.36 P.M.	Arr. La Tuque.....	Dép. 12.55 P.M.	2.20 A.M.
9.30 A.M.	12.40 A.M.	Arr. Senneterre.....	Dép. 4.00 A.M.	6.05 P.M.
11.05 A.M.	Arr. Val d'Or.....	Dép.	4.20 P.M.
1.15 P.M.	Arr. Noranda (Rouyn) Dép.	2.20 P.M.
11.23 A.M.	Arr. Amos.....	Dép.	4.10 P.M.
1.27 P.M.	Arr. La Sarre.....	Dép.	2.10 P.M.
4.15 P.M.	Arr. Cochrane.....	Dép.	11.40 A.M.

N.B. Consultez les horaires pour les arrêts de ces trains en cours de route, ainsi pour les autres services sur semaine et le dimanche entre Montréal, Joliette, Shawinigan Falls et Grand'Mère, et entre Québec et La Tuque.

CES TRAINS SONT FORMÉS

TRAINS DE JOUR: de voitures ordinaires directes entre Montréal et Senneterre, et entre Québec et Senneterre.

TRAINS DE NUIT: de voitures ordinaires directes entre Montréal et Noranda, de voitures ordinaires directes entre Québec et Cochrane, d'une voiture ordinaire-restaurant entre Montréal et Noranda, de wagon-lits direct entre Montréal et Noranda, de wagon-lits direct entre Québec et Taschereau

Pour autres renseignements, s'adresser aux agents du

CANADIEN NATIONAL